

SOMMAIRE

- Mangeait-on les anémones de mer du Bassin d'Arcachon 1
(Jean-Pierre DUBARRY)
- Familles du Pays de Buch : les Cazauvieilh (2^e partie) 4
(Pierre LABAT)
- Petite histoire des Landes et du paludisme 22
(Dr Jacques WANGERMEZ)
- Le Bassin d'Arcachon et l'exposition de Bordeaux en 1895 25
(Jacques CLEMENS)
- Arcachon et le Bassin sous l'Occupation :
1942, quand le jazz est là (Michel BOYÉ) 44
- Les lieux de culte sur la presqu'île 49
(Pierre MAZODIER)
- Textes et documents 52
- Vie de la société 62

I.s.s.n. 0339 - 7947

NUMÉRO 83

1^{er} trimestre 1995

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
D'ARCACHON

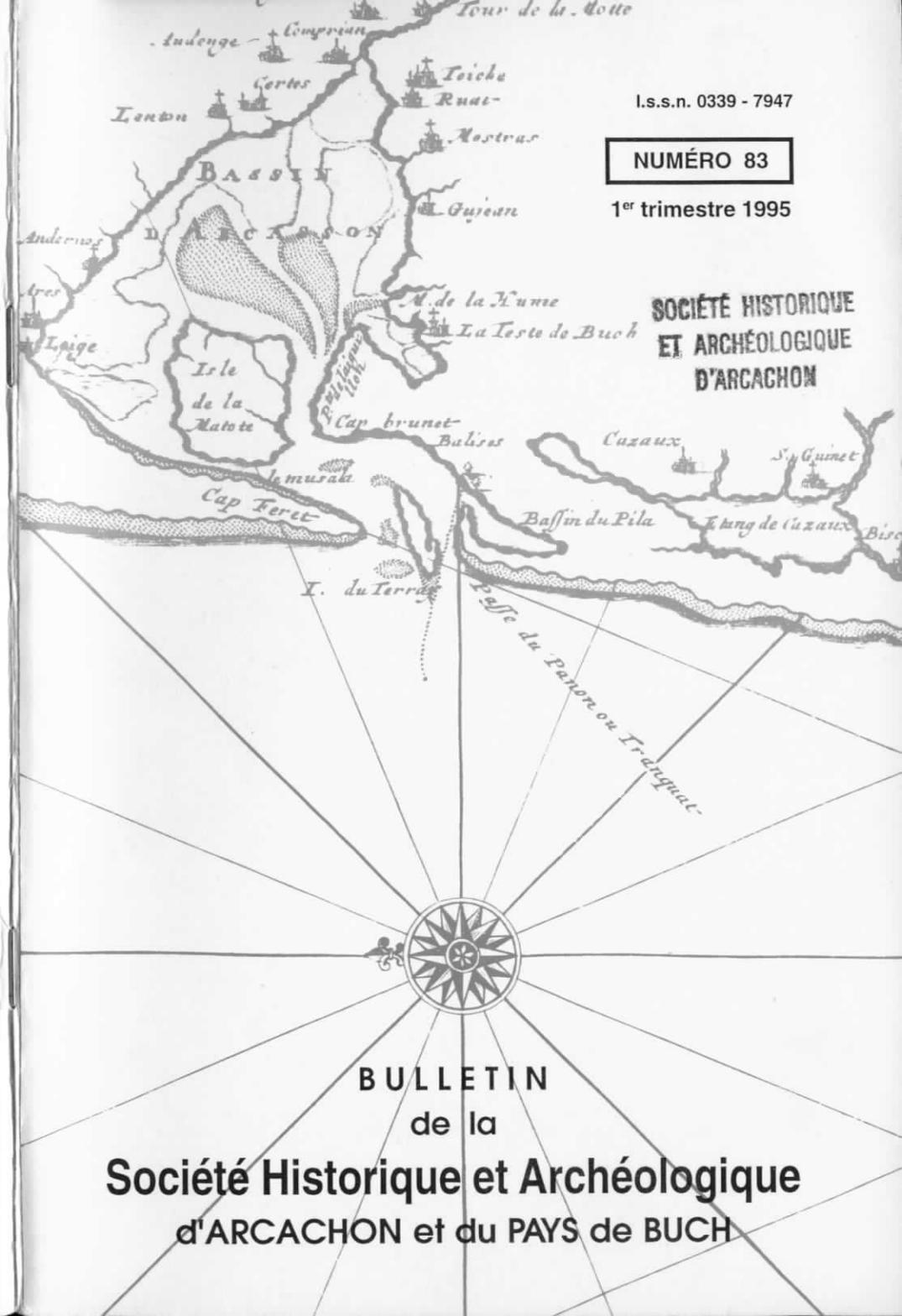
"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

- La Révolution à La Teste - 1789-1794
(Fernand Labatut - 90 F)
- Histoire des produits résineux landais
(Robert Aufan et François Thierry - 100 F)
- Oeuvres de Guillaume Desbiey (80 F)
- La Ville d'Hiver d'Arcachon (2^eème édition)
(guide itinéraire - 20 F)
- Marais et forêts sur les bords du Lac de Cazaux
(guide itinéraire - 10 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (I)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1990 - 120 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (II)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1992 - 100 F)
- Pays de Buch et Côtes du Médoc, par Cl. Masse (30 F)
- La Naissance d'Arcachon - 1823-1857
(Robert Aufan - 70 F)

Directeur de la publication : M. BOYÉ
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1995
Commission paritaire de presse N° 53247
23^e année - Imprimerie Graphica - Arcachon

Prix : 40 francs



BULLETIN
de la

Société Historique et Archéologique
d'ARCACHON et du PAYS de BUCH

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION

- 1) - Elle couvre la période du 1er janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion.
Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) - Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
Année 1995 : 120 F. (cotisation de soutien à partir de 150 F donnant droit à des tarifs préférentiels sur les livres et un cadeau).
- 3) - Le paiement s'effectue :
- soit par virement postal direct :
Société Historique et Archéologique d'Arcachon
4486 31 L Bordeaux
- soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au trésorier : M. Robert Aufan, 56 bd du Pyla - 33260 LA TESTE-DE-BUCH.
- 4) - Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars, sinon, le service du bulletin sera suspendu automatiquement.

PAYS DE BUCH

Arcachon - La Teste de Buch - Gujan-Mestras

Le Teich - Mios - Salles - Belin-Beliet

Biganos - Marcheprime - Croix d'Hins

Audenge - Lanton - Andernos

Arès - Lège-Cap-Ferret - Le Porge

Lacanau - Saumos - Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

MANGEAIT-ON LES ANÉMONES DE MER DU BASSIN D'ARCACHON ?

Terre de tradition, le Médoc, du côté de Talais et Saint-Vivien, pêche les anémones de mer, lors des grandes marées de printemps. C'est la survivance de pratiques qui auraient été courantes au XVI^e siècle, à Bordeaux. Plus près de nous, au siècle dernier, il est vraisemblable que les pêcheurs arcachonnais mangeaient parfois une variété d'anémone.

Dans le Médoc : les vasseaux ou «cul d'âne»

«Les vasseaux étaient une fête», disent ceux qui se souviennent : «Il fallait voir, lors des grandes marées, les gens venir de tout le Médoc, de Lesparre et même d'Hourtin, de Lacanau... Ils descendaient par les rochers et s'avançaient, à pied, sur les rives de l'estuaire, à mesure que la marée se retirait jusqu'aux bancs d'huîtres». On en trouvait autant qu'on en voulait et on les mangeait sur place, grillés sur de grandes brochettes plantées devant un feu, à même la plage. Les années 1980 sont une charnière. Avec les nouveaux aménagements du port, au Verdon, la vase se dépose sur la rive et chasse les vasseaux. Cependant, les habitués de l'estuaire, les pêcheurs professionnels et

quelques plaisanciers, perpétuent la tradition et se font un plaisir d'initier les amateurs.

«Vasseau» mais aussi «cul d'âne». L'homme moderne a plus de pudeur pour en expliquer la raison que Rondelet qui, le premier, décrit l'animal⁽¹⁾ en 1558, sous le nom d'«ortie de mer de première espèce»⁽²⁾ : «Quand elle se tient serrée, vous diriez que c'est le bout du gros boyau culier, ou bien le trou d'un cul».

Un plat recherché des bordelais

Rondelet poursuit en indiquant que cette ortie de mer est, pour cette raison, appelée «cul d'asne» en Normandie et «cubasseau» à Bordeaux et il indique que les Bordelais de son époque en étaient friands :

«Celle-ci est bonne à manger et est fort en grand pris à Bordeaux ; ils la lavent fort et souvent, puis la fricassent légèrement à la poêle».

Dans le Bassin d'Arcachon aussi ?

Faisant la synthèse des connaissances sur les actinies de nos côtes⁽³⁾, en 1875, le docteur Paul Fisher, autorité reconnue en la matière (qui travailla souvent à la station biologique d'Arcachon)⁽⁴⁾ rapporte les propos de Rondelet. Il indique qu'il n'a jamais vu d'actinies sur les marchés du sud-ouest de la France mais que quelques pêcheurs mangent le «Sagartia effeata».

Il décrit cette espèce, indique qu'elle est très commune dans la zone côtière⁽⁵⁾ d'où elle est rapportée par les pêcheurs au chalut, fixée sur des coquilles, en particulier celles de buccin. Selon Fisher, l'espèce la plus remarquable est celle du bassin d'Arcachon où, par suite de l'habitat littoral, elle est exposée à l'air et au soleil dans l'intervalle des marées. Elle prend alors des caractères différents des

individus typiques qui habitent toujours les régions profondes.

Compte tenu de la rigueur dont Fisher fait preuve dans ses écrits, même lorsqu'il rapporte, en incidente à ses descriptions scientifiques, des pratiques locales, on peut être assuré qu'il a effectivement vu des pêcheurs manger ces actinies et qu'il ne se contente pas de rapporter des bruits. Il ne cite pas de lieu, ce qui, vu son habituelle précision, laisse penser qu'il s'agit d'une coutume intéressante une zone assez vaste.

Il est donc vraisemblable que certains pêcheurs d'Arcachon mangeaient des anémones de mer, pêchées à l'Océan ou dans le bassin à la fin du siècle dernier, voire plus près de nous. Si quelque lecteur a des souvenirs à ce sujet, je leur serai reconnaissant de me contacter.

Jean-Pierre DUBARRY

NOTES

- 1) *Histoire entière des poissons*
- 2) Dont le nom scientifique est «Actinia equina»
- 3) Dont le laboratoire d'océanographie et biologie marine est le digne continuateur.
- 4) *Recherches sur les actinies des côtes océaniques de France*, Nouvelles archives du Muséum. Volume X page 193.
- 5) Zone des «Nullipores» (28-72 mètres).

FAMILLES DU PAYS DE BUCH

LES CAZAUVIEILH

2^e partie :

La descendance de Pierre Cazauvieilh aîné (suite)

C. Paul Cazauvieilh, bourgeois de Bordeaux, juge de Salles (1620-1679).

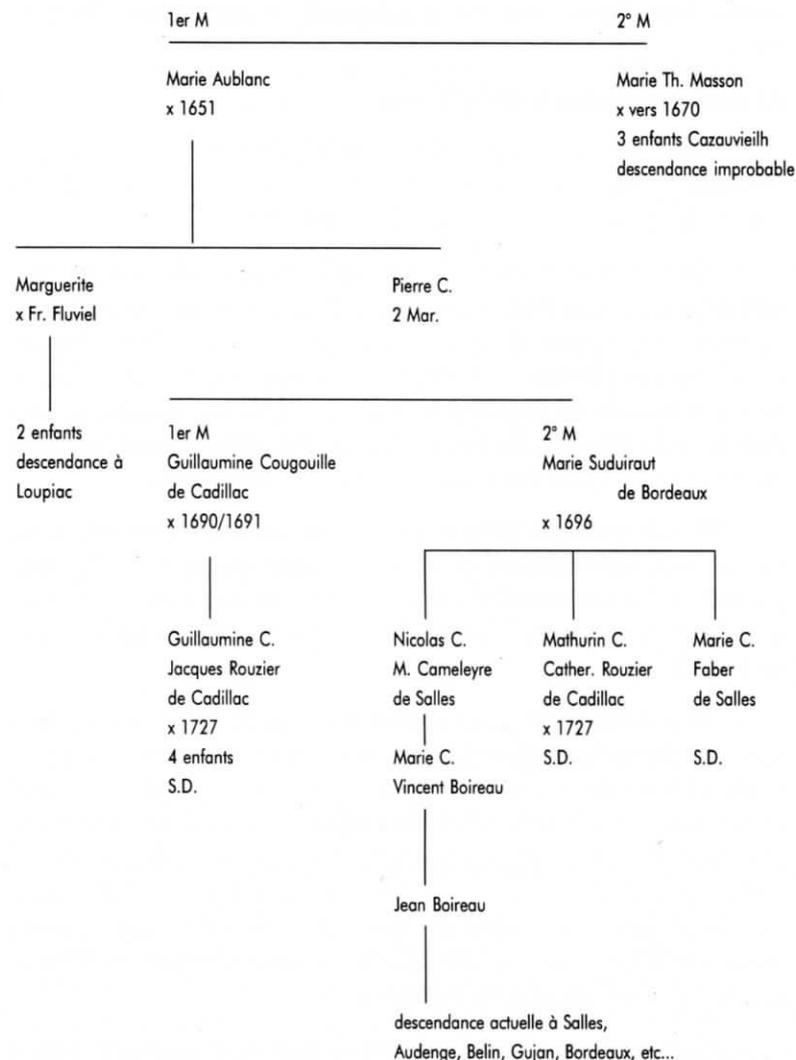
Paul Cazauvieilh, le plus jeune des enfants de Pierre Cazauvieilh aîné, juge de Salles et chevaucheur, fut, comme son père et son grand-père, un grand notable.

Avocat, bourgeois de Bordeaux, il devint à Salles le troisième et dernier juge de la famille Cazauvieilh. Marié deux fois -lui aussi-, il choisit ses épouses dans la bourgeoisie bordelaise, sinon dans la nouvelle noblesse de robe alors en pleine ascension.

On a vu, dans les articles précédents, que ses cousins de la branche aînée ne laissèrent aucune descendance mâle. Par contre, Paul Cazauvieilh eut deux enfants de son premier mariage et son fils unique Pierre, lieutenant du juge de Belin, allait perpétuer la famille par son fils Nicolas et sa petite-fille Marie, épouse Boireau. Elle fut la dernière du nom dans la branche aînée.

La descendance des Boireau de Salles fut et demeure innombrable, sinon surprenante avec de très nombreux

Paul Cazauvieilh Juge de Salles
1620-1679



personnages publics imprévus : maires, conseillers généraux, députés dans les familles Boireau à Salles, Duvigneau à Audenge, Bézian à Gujan ou Cazenave à Belin...

La généalogie des descendants de Paul Cazauvieilh est résumée dans le tableau page 5 jusqu'au début du XIX^e siècle. Une étude spéciale pourrait être consacrée aux Boireau.

a) une jeunesse bordelaise.

Paul Cazauvieilh était né vers 1620. Sa naissance fut tardive, Pierre, son frère aîné qui était le plus âgé de sa génération, avait 25 ans de plus que lui.

Son père étant décédé en 1628, sa mère lui donna une éducation et une formation qui allait faire de lui un juriste, comme son grand-père, son père, son frère et son beau-frère Jacques Fonteneil. Placé en quelque sorte sous la tutelle morale de ce grand personnage, il fit ses études à Bordeaux, à la faculté de droit, devint bachelier puis licencié en droit et il s'inscrivit au barreau de Bordeaux.

Il exerça sans doute, pour assurer ses ressources, sa profession d'avocat et peut-être aussi quelques activités parallèles dans le cadre de la Jurade où son beau-frère tenait un rôle éminent. Ainsi, il resta Bordelais pendant plus de trente ans.

Les Fonteneil jouissaient des privilèges nobles que leur conférait leur fonction de jurat. Dans la famille de sa première femme, plusieurs parents, issus de milieux très modestes comme le Président Dubernet, avaient obtenu la noblesse de robe. Paul Cazauvieilh eut sans doute été le mieux placé dans toute sa famille pour espérer lui aussi une semblable évolution sociale ; mais les charges étaient chères et Paul Cazauvieilh n'avait pas la fortune qu'Etienne, son grand-père, avait constituée.

Cependant, il porta le titre flatteur quoique assez ambigu et mal défini de «bourgeois de Bordeaux». Il le conserva après sa nomination à la juridiction de Salles.

1°) Son premier mariage.

Le 27 avril 1651, Paul Cazauvieilh épousait à Saint-Michel de Bordeaux une demoiselle Marie Aublanc, issue de ce même milieu des gens de robe. Fille de feu Jean Aublanc, procureur au Parlement, et de Catherine Dubernet, elle était née à Bordeaux le 14 février 1627.

Le contrat avait été signé chez Me Jacob Despiet les 2 et 20 avril 1651. Ce fut un beau mariage. Selon l'usage, chaque famille avait convié à la signature ses plus proches parents et surtout les plus représentatifs. Paul Cazauvieilh était assisté de Jacques Fonteneil, avocat et jurat, de sa soeur Marie, de ses belles-soeurs Guillaumine Roux et Angélique Dupuch, ainsi que de ses nièces. L'épouse avait auprès d'elle sa mère, son oncle, le Premier Président Joseph Dubernet, Conseiller d'Etat, un des plus importants magistrats du royaume. Par sa belle-mère, Paul Cazauvieilh se trouva dès lors apparenté aux Ruat et aux Secondat de Montesquieu ; d'ailleurs, Gaston de Secondat signa lui aussi le contrat.

Mme Aublanc constitua à sa fille une dot de 7.000 livres dont une maison, rue de la Rousselle, évaluée 4.000 livres ; le solde de 3.000 livres fut payé en liquide le 7 septembre suivant.

Cette dame Dubernet avait épousé Jean Aublanc en 1615. Elle devait se remarier à un sieur Orliac, bourgeois et marchand de Bordeaux (règlement de famille du 2 décembre 1684 - Dufau notaire). Mme Aublanc survécut à sa fille et décéda le 15 août 1673 à Bordeaux.

2°) Les enfants du premier mariage.

Marié à Bordeaux où il résidait, Paul Cazauvieilh eut quatre enfants, très probablement nés à Bordeaux, mais tous baptisés à Salles. Un long délai séparait souvent la date de naissance de celle du baptême car les Cazauvieilh, comme la plupart des familles importantes, revenaient au lieu de leurs origines et donnaient au baptême l'occasion d'un grand rassemblement familial.

On trouve ainsi à Salles quatre baptêmes (d'abord ceux de deux enfants sans doute décédés en bas-âge, ensuite ceux des deux enfants qui survécurent) :

- Pierre, né le 2 février 1653 et baptisé le 24 mai 1654,
- Anne, née le 25 novembre 1654 et baptisée le 30 novembre 1654,
- Marguerite, baptisée le 19 décembre 1655,
- Pierre, baptisé le 27 septembre 1661, sans indication de la date de naissance. Plus tard, cette omission allait créer quelques contestations.

En 1682, longtemps après le décès de ses parents, Pierre Cazauvieilh, se considérant comme majeur, décida d'exercer la plénitude de ses droits et responsabilités. Or, selon son acte de baptême, il n'avait que 21 ans. Il contestait la date de septembre 1661 comme étant celle de sa naissance. Il saisit le juge de Salles qui procéda à une enquête et écouta plusieurs témoins, notamment Marie Duluc, une vieille domestique de la famille. Celle-ci se souvenait très bien de la journée du baptême et du repas qu'elle avait servi. Le petit Pierre était assis entre son père et son oncle, le juge, et elle certifiait aussi que son propre fils avait l'âge du petit Cazauvieilh et qu'ils avaient grandi ensemble. Jean Capdeville avait préparé le banquet et il témoigna aussi dans le même sens. Il en résultait que Pierre Cazauvieilh était né en novembre 1657. Ainsi en fut-il jugé (Dufau, notaire de Bordeaux). Ce qui montre que la famille Cazauvieilh avait attendu quatre ans avant de se réunir à Salles !

b) Le second mariage de Paul Cazauvieilh.

Marie Aublanc mourut vers 1670. Paul Cazauvieilh, alors âgé d'une cinquantaine d'années, décida de se remarier. Il épousa une demoiselle de Salles, Marie Thérèse Masson, fille d'Artaud Masson et de Denise Dupuy. La date exacte du mariage est inconnue, le contrat également. Toutes les minutes notariales de Salles, de cette époque, ont disparu.

La famille Masson était d'origine bordelaise. Artaud Masson, «bourgeois de Bordeaux», avait été receveur général des décimes de Guyenne. Il avait pris en fermage la seigneurie de Salles. Puis, Arnaud Pontac qui l'apprécia la chargea de superviser la construction de son nouveau château, sur la Leyre. Cette construction commencée vers 1657 se termina deux ans plus tard (Fonds La Tresne).

Notable de Salles, Artaud Masson s'y fixa définitivement et y établit ses enfants. Il devint le propriétaire de nombreuses terres. Son fils Louis allait exercer pendant plusieurs années les fonctions de «lieutenant de la juridiction de Salles» (il mourut en cette qualité le 11 septembre 1711, âgé de 74 ans).

1°) Les enfants du second mariage.

Marie Thérèse Masson donna le jour à quatre enfants baptisés à Salles :

- Denis, baptisée le 8 novembre 1673 (Sa marraine était sa grand-mère Denise Dupuy, son parrain son oncle Jacques Fonteneil, pour qui ce fut le dernier déplacement à Salles - il décédait un mois plus tard) ;
- Jean-Baptiste et Marguerite, jumeaux nés le 8 mars et baptisés le 13 mars 1676 (en marge de l'acte, le curé dessina une croix, ce qui peut signifier que l'un ou les deux enfants sont morts en bas-âge) ;
- Suzanne, née le 21 novembre et baptisée le 23 novembre 1677 (elle avait donc deux ans lors du décès de son père).

Dans son testament, Paul Cazauvieilh déclarait qu'il laissait deux enfants de son premier mariage -Pierre et Marguerite-, et trois du second : Jean, Marie et Suzon. Marie pourrait bien être la fille prénommée Marguerite lors de son baptême.

Après le décès de son mari, Marie Thérèse Masson se remaria sans tarder, vers 1680/1681, à un notable de Born, appartenant exactement au même milieu social : Pierre de Lhospital, alors lieutenant de la juridiction de Born, dont

la famille était originaire de Sainte-Eulalie.

Marie Thérèse Masson et ses enfants quittèrent Salles. On perd leur trace. Elle eut au moins un fils de son second mariage ; en effet, le 16 février 1711 eut lieu à Sainte-Eulalie de Bordeaux le mariage de Jacques de Lhospital, praticien majeur, fils de feu Pierre de Lhospital, notaire royal et lieutenant de Born, et de Thérèse Masson de la paroisse de Sainte-Eulalie de Mimizan, avec Catherine Lartigue.

2°) Encore des questions d'argent.

Par décision du Président Arnaud Pontac, seigneur haut justicier, Paul Cazauvieilh fut pourvu de la juridiction de Salles. Il succéda à Chatry le 15 décembre 1665 et succédait ainsi, mais indirectement, à son frère et à son père. Dès ce moment, il redevint définitivement habitant de Salles.

On a vu, dans un précédent article, qu'après le décès de son frère aîné, Paul Cazauvieilh prit en charge ses neveux et s'employa à régler des dettes dont ils avaient hérité et dont le remboursement traînait interminablement. Il connut lui-même une situation semblable. Le 4 août 1664, il avait emprunté 3.200 livres à un sieur Gombaudo, conseiller aux Aydes, afin de rembourser pareille somme à son beau-frère Fonteneil. Après son décès, son fils Pierre dut régler cette vieille créance. Pour y parvenir, il ne trouva rien de mieux que de s'adresser aux Fonteneil. Son cousin Jacques Fonteneil consentit un prêt qui s'élevait maintenant à 3.425 livres !

3°) Le décès de Paul Cazauvieilh.

Le juge de Salles fit rédiger son testament par Géraud, notaire (le texte original se trouve aux Archives Départementales de la Gironde, sac à procès n° 1760), le 22 novembre 1679. Il décédait le lendemain.

Selon l'usage, il accordait à sa femme l'usufruit de ses biens. Ses enfants du second mariage bénéficiaient par préciput d'un tiers de son héritage.

Les inventaires furent dressés par Arnaud Cazauvieilh, en présence de Jean-Baptiste Cazauvieilh et de Louis Masson, les oncles des enfants. Ces inventaires, dont un exemplaire se trouve aux Archives Municipales de Bordeaux (fonds Fonteneil-Cazauvieilh), sont très complets. Ils détaillent, et c'est exceptionnel, tous les biens meubles et immeubles. Ils débutent par la description de la grande maison du bourg où Cazauvieilh venait de décéder ; ils se terminent par l'énumération des troupeaux et des fermes car Paul Cazauvieilh restait, comme tous les bourgeois d'alors, un grand propriétaire foncier.

Nous allons voir comment les deux enfants du premier mariage -Marguerite mariée à Loupiac/Cadillac et Pierre, qui fit carrière à Salles mais dont une partie des enfants migra aussi vers Cadillac- ont perpétué la descendance de la branche aînée de la famille.

- *Marguerite Cazauvieilh et les Fluvier de Ricaud à Loupiac.*

La fille aînée du juge Paul Cazauvieilh épousa en 1680 François Fluvier, seigneur de Saint-Hilaire qui devint aussi seigneur de Ricaud après le décès de son père, décédé à Cadillac le 4 mars 1695.

Les Fluvier ou Fluviel étaient une ancienne famille de la petite noblesse de Benauges, propriétaire du château de Ricaud à Loupiac. Elle vivait modestement sur ce domaine viticole. Elle est attestée tout au long du XVII^e siècle.

Son nom disparaîtra avec le petit-fils de Marguerite, le quatrième François Fluvier, en 1740.

L'histoire de Marguerite Cazauvieilh, qui était lettrée, fut simple et brève ; celle de son mari et de ses enfants fut mouvementée.

Marguerite Cazauvieilh accoucha le 24 juillet 1681 de son fils François qui fut baptisé le 26 juillet de ce même prénom «François», comme son grand-père, son père, plus tard son fils et son petit-fils. Or, un mois plus tôt, dans la

certitude d'un accouchement dramatique, Marguerite fit rédiger son testament. Selon l'usage, elle donnait l'usufruit de ses biens à son époux et désignait pour héritier «l'enfant posthume dont elle était enceinte» (Duluc, notaire de Cadillac).

La mère et l'enfant survécurent. Pendant cinq ans, les Fluvier n'eurent pas d'autres enfants puis trois arrivèrent, tous les deux ans : ils ne vécurent pas ; enfin Véronique vit le jour le 16 avril 1693.

François et Véronique furent les seuls héritiers de leurs parents. Les dates de décès des jeunes enfants comme celles de tous les autres membres de la famille sont inconnues car la famille Fluvier n'avait pas son tombeau à Loupiac mais non loin de là, à Semmens, où il n'y a plus de registres de catholicité.

Marguerite avait bien précisé dans son testament qu'elle désirait être inhumée dans le tombeau des Fluvier à Semmens. Son décès se situe vers 1710. Quant au décès de François Fluvier, il est indiqué dans un acte de séparation établi entre Véronique Fluvier et son mari Jean Dutruch de Trajan, le 27 juin 1725. Après des explications sur l'animosité qui avait existé entre François Fluvier et son gendre, il était précisé qu'en 1719 François Fluvier se trouva détenu dans les prisons de l'Hôtel de Ville de Bordeaux, puis fut transféré dans celle de la conciergerie du Palais de l'Ombrière où il mourut au début de l'année 1720. Cependant, on ne dit pas les raisons de cet emprisonnement : crime, dettes ? (Duluc, notaire).

Les biens de François Fluvier et de Marguerite Cazauvieilh furent partagés le 30 novembre 1721 (Louis Duperrier, notaire), entre Izabeau Daure, veuve de François Fluvier fils et au nom de son fils d'une part, et Jean Dutruch au nom de Véronique Fluvier d'autre part.

La valeur du patrimoine à partager s'élevait à 28.523 livres dont le domaine de Ricaud, ses vignes et son moulin à vent. La part de Marguerite Cazauvieilh était de 7.000 livres. Cette dot, comme le patrimoine n'était pas énorme.

Mais ils étaient appréciables, de l'ordre de 9 millions de francs.

- *Pierre Cazauvieilh, lieutenant de la juridiction de Belin.*

Vraisemblablement né à Bordeaux, paroisse Saint-Eloi, en novembre 1657 (jugement du 22 décembre 1682 de Mesteyreau, juge de Salles), Pierre Cazauvieilh fut baptisé à Salles le 27 septembre 1661 et son oncle Pierre fut son parrain.

Il passa donc sa jeunesse à Bordeaux, y fit ses études, reçut la formation traditionnelle des hommes de lois et devint «praticien». En 1684, il était toujours bordelais et habitant de Saint-Eloi, rue Désirade.

Un de ses premiers soucis fut de liquider la vieille affaire du prêt Gombaud de 3.200 livres relayé par Jacques Fonteneil et qui s'élevait alors à 3.425 livres. Une fortune... La solidarité familiale avait ses limites. Fonteneil avait fait saisir les biens de son cousin à Salles et le 21 janvier 1685, la procédure de mise en vente en était à la troisième criée à défaut de paiement (archives de La Tresne). On ignore si Pierre Cazauvieilh fut ainsi ruiné. Quelque heureux mariage aurait pu le sortir de ses difficultés mais il restait célibataire.

Vers 1690, il était nommé lieutenant du juge de Belin et conserva cet office pendant une vingtaine d'années. C'est à cette même époque que l'on peut vraisemblablement situer son premier mariage, dans la région de Cadillac où sa tante Marguerite s'était mariée dix ans plus tôt.

D'après les registres de catholicité de Salles, son épouse s'appelait Guillaumaine Cougouille. Ce nom est tellement singulier et exceptionnel qu'il semble une déformation de Cougouillac qui était notamment le nom du notable de Cadillac ayant en charge le bureau de l'enregistrement local.

Guillaumaine Cagouille donna le jour à Salles le 23 juin 1692 à une fille aussi prénommée Guillaumaine du nom de sa marraine Guillaumaine Francheteau. Mais le 7 dé-

cembre 1694, Guillaumine Cougouille décédait à Salles, âgée de 21 ans.

Quelques mois plus tard, le 20 juillet 1695, Pierre Cazauvieilh signait à Bordeaux un nouveau contrat de mariage, avec Thérèse Faugas, fille de feu Pierre Faugas, bourgeois de Bordeaux et marchand poissonnier juré, et de Marie Maréchal qui dotait sa fille de 2.000 livres dont la moitié avait été versée huit jours plus tôt. Pierre Cazauvieilh était assisté par plusieurs cousins Fonteneil.

Or, ce mariage ne se situait pas du tout au niveau où les Cazauvieilh trouvaient leurs femmes. Quelques jours plus tard le contrat était annulé et le projet de mariage abandonné (Désarnaud, notaire - A.D. Gironde, 3.E.14.903).

Ce fut le 19 janvier 1696 que Pierre Cazauvieilh se remaria à Sainte-Eulalie à Bordeaux. Il épousait Marie Suduireau, fille de Nicolas Suduireau, bourgeois, et de Iza-beau Tillet (ce couple s'était marié le 16 juin 1662 à Saint-Pierre et Marie avait été baptisée le 22 juillet 1670).

Marie Suduireau appartenait à une vaste famille de bourgeois bordelais dont le nom s'est perpétué. Elle suivit donc son mari à Salles, lui donna six enfants et mourut le 12 avril 1706, âgé «de 36 ans» (?). Quant au décès de Pierre Cazauvieilh, il survint à Salles le 19 mars 1723 : il y est dit «praticien» âgé de 66 ans.

Trois enfants étant morts en bas âge (Madeleine baptisée le 28 octobre 1697, Barbe baptisée le 17 mars 1699 et Marie décédée en septembre 1705 à l'âge de 5 jours), seuls, après Guillemette, trois enfants allaient succéder à leurs parents : Nicolas, Marie et Mathurin.

- Nicolas avait été baptisé le 5 novembre 1696 (son parrain fut son grand-père, sa marraine Marie Aublanc épouse de Jacques Fonteneil car, à l'exception des Fonteneil, tous les Cazauvieilh de la branche aînée avaient disparu). «Bourgeois de Bordeaux», il épousa Marie Cameleyre le 4 novembre 1728, après avoir signé son contrat le 4 septembre 1728. Marie Cameleyre était

la fille de Pierre Cameleyre, marchand forgeron, et de Jeanne Géraud, descendante d'une famille de notaires du siècle précédent.

Nicolas eut neuf enfants, dont huit décédés en très bas âge. Seule vécut Marie qui était née le 26 septembre 1733. Elle devait épouser Vincent Boireau, originaire de La Brède (fiançailles le 7 janvier 1754). Vincent Boireau décéda le 17 février 1774 et Marie Cazauvieilh le 21 juin 1790. Elle fut la dernière des Cazauvieilh de la branche aînée. L'histoire de sa descendance pourrait faire l'objet d'une étude particulière.

- Maurice, alias Mathurin, fut baptisé le 30 mai 1700. Il eut pour parrain Maurice Pacaud, receveur général des décimes de la généralité. Tous les recoupements justifiant cette identification, il doit être assimilé à Mathurin dont l'histoire est étroitement parallèle à celle de sa demi-soeur Guillemette.

Le même jour 4 novembre 1725 à Cadillac, Guillemette épousait Jacques Rouzier et Mathurin épousait Catherine Rouzier, soeur de Jacques. Ces frère et soeur étaient deux enfants de Pierre Rouzier et Marguerite Roubinet. Ils étaient nés à Cadillac, Catherine le 23 mars 1682 et Jacques le 12 avril 1699.

Les Rouzier étaient des notables, des «bourgeois de Cadillac», des négociants. Ils habitaient Cadillac mais aussi leur maison de Loupiac où plusieurs finirent leurs jours. Pierre Rouzier avait plusieurs frères et soeurs, notamment Gabriel qui était docteur en théologie et devint curé de Saint-Pierre de Langon. Il eut de nombreux enfants. Un de ses fils, Jean Barthélémy, fut jurat de Cadillac et mourut le 3 septembre 1758 à l'âge de 79 ans, «jurat en charge de la ville».

Pierre Rouzier décédait à Loupiac le 30 janvier 1730, «bourgeois de Cadillac», âgé de 80 ans environ. Il fut inhumé dans l'église.

Mathurin Cazauvieilh et Catherine Rouzier avaient

signé leur contrat de mariage le 29 mai 1725 en même temps que leurs frère et soeur (Duperrier, notaire de Sainte-Croix du Mont). Les dispositions étaient identiques dans chacun des deux contrats. La dot des garçons était de 700 livres, celle des filles de 3.000 livres.

Le contrat de Mathurin contenait deux petites anomalies : il était gratifié du titre de « procureur d'office de Salles » alors qu'il n'était que procureur postulant. Il était dit aussi qu'il était fils de Guillaumette Cougouille alors que cette filiation était celle de sa soeur. On trouve dans les signatures le nom de *Cougouillac*, ce qui autorise bien à penser que le nom de Cougouille était une déformation.

Catherine était beaucoup plus âgée que son mari : ils avaient respectivement 43 et 25 ans. Ce qui était -et restetout à fait exceptionnel. Malgré cet âge, Catherine donna le jour à un garçon baptisé Jean-Baptiste, le 16 décembre 1728, qui mourut le 17 octobre 1752, âgé de 23 ans. Mathurin Cazauvieilh n'eut pas d'autre enfant. Aussi décéda-t-il sans descendance le 17 février 1753 à Salles, « ancien bourgeois de la présente paroisse, procureur postulant dans la juridiction, époux de Catherine Rouzier, âgé de 58 ans » (?). Les inventaires après décès furent établis le 9 avril 1753.

Catherine lui survécut peu de temps. Elle avait fait établir son testament par le notaire de Salles le 14 septembre 1754. Décédée le 19 mars 1755, âgée de 60 ans, elle fut inhumée dans l'église de Salles ; son testament fut ouvert le 16 juillet 1756.

Ce testament énumère les membres de la famille Rouzier auxquels il était fait des legs symboliques de 5 sous : Jean-Barthélémy, son frère toujours vivant, sa soeur Marguerite ; quatre neveux, enfants de son autre soeur Marguerite décédée ; les enfants de Jacques aussi décédés (Pierre, Louise, Marie) ; enfin Arnaud, le quatrième enfant de Jacques était son héritier général.

En effet, Guillemette Cazauvieilh et Jacques Rouzier avaient eu au moins six enfants, sinon cinq, nés soit à Ca-

dillac, soit à Loupiac. Trois furent prénommés Pierre (on ne sait identifier celui qui survécut : Pierre Paul (28 juin 1726 à Loupiac), Pierre (7 mai 1730 à Loupiac), Pierre (14 mars 1737 à Loupiac), auxquels il convient d'ajouter : Louise, baptisée à Loupiac le 18 mars 1731, Marie, baptisée à Loupiac le 25 janvier 1736 et Arnaud (apparemment le plus important des enfants, donc l'aîné, qui pourrait être assimilé à Pierre Paul).

Jacques Rouzier, qui avait été élu jurat de Cadillac en 1739, décéda dans sa maison près de l'église de Loupiac le 27 janvier 1748 ; « bourgeois de Cadillac (il fut) inhumé près de la croix du cimetière ».

Guillemette Cazauvieilh lui survécut près de 25 ans. Le 30 janvier 1767, le notaire Duluc de Cadillac rédigea le testament de « Guillemette Cazauvieilh, veuve de Jacques Rouzier bourgeois et jurat de Cadillac y habitant ordinairement, actuellement dans sa maison de campagne près de l'église de Loupiac ». Ses quatre enfants étaient ses héritiers par parts égales et ces enfants étaient les mêmes que ceux désignés par le testament de Catherine Rouzier ; il était cependant précisé qu'Arnaud était le fils aîné et l'exécuteur testamentaire, Pierre Amant le second fils et les filles Marie Thimothée et Louise, cette dernière mariée avec un capitaine général des fermes. Guillemette Cazauvieilh se trouvait alors malade et alitée dans la chambre haute de sa maison. Elle ne signa pas son testament car elle ne savait. Cet acte ne fut enregistré que le 2 octobre 1773, ce qui situe la date du décès en septembre 1773.

Les quatre enfants de Jacques et Guillemette, ainsi que leurs nombreux cousins issus de Barthélémy disparurent tous de Cadillac/Loupiac bien avant la fin du siècle. Seule, Marie, une fille célibataire de Barthélémy perpétua la famille à Cadillac où elle mourut centenaire en 1820.

Cette disparition de la présence à Cadillac/Loupiac des Rouzier correspond bien à la disparition de leur lignée. Les recherches des contrats de mariage et testaments des quatre enfants Rouzier aboutissent aux conclusions suivantes :

- Arnaud, le fils aîné de la famille qui avait exercé ses activités à Cadillac dont il fut jurat, décéda célibataire et assez prématurément. Le 2 septembre 1776, il avait établi un testament olographe -qui ne fut pas déposé au rang des minutes d'un notaire- mais «insinué» à Cadillac le 14 décembre 1776 (A.D. Gironde, 2 C 1332), ce qui lui conférait une valeur authentique.

Il n'était fait allusion ni à une épouse, ni à des enfants, ni à son frère Pierre. Ainsi mourut-il sans descendance et son frère avait donc déjà disparu sans qu'on sache où et quand. Il donnait à sa soeur Louise, seule mariée à cette époque, un leg de 1.000 livres et instituait sa soeur Marie Thimothée pour son héritière.

- Pierre : nul texte ne fait allusion à son décès ni à ses enfants éventuels.
- Louise, baptisée le 18 février 1732, se maria avant le décès de sa mère à Guillaume Fontanel Destournaux, employé dans les fermes du Roi. Elle quitta Loupiac. Le 16 juin 1792, alors domiciliée à Flougeac tout près de Grignols et toujours épouse de M. Destournaux, elle établit son testament chez Dauche, notaire de Cadillac, car elle restait fidèle à ses origines. Elle n'instituait ni ses frères -ils étaient morts en effet-, ni sa soeur morte également avant 1790, ni aucun neveu, ce qui signifiait bien qu'elle n'avait ni enfant, ni neveu. Elle choisit pour ses héritiers ses cousins Marie et Jacques Rouzier, enfants de son oncle Barthélémy.

A cette époque donc, la descendance de Guillemette Cazauvieilh et de Jacques Rouzier a complètement disparu.

- Marie-Thimotée, née le 25 janvier 1736, se trouva, par le testament de son frère Arnaud et la disparition de Pierre, en possession de la moitié de la fortune familiale. Et elle restait célibataire. Cette demoiselle attardée se maria cependant à Loupiac le 21 octobre 1777. Elle épousa Jean Faugère, chirurgien originaire de Cours-les-Bains (tout près de Grignols) ; né le 17 août 1747, il avait

30 ans alors que la mariée en avait plus de 41.

Les Faugère étaient les grands notables de Grignols (un notaire de Cours, deux prêtres, un autre notaire à Bordeaux au début du XIX^e siècle).

Marie Thimothée disparut avant 1790, manifestement sans enfant ainsi qu'on l'a vu. Jean Faugère exerça ses activités de chirurgien à Grignols, tout comme son frère cadet. Il se remaria le 22 juillet 1792 avec une autre Marie Rouzier, fille de Charles Rouzier cousin germain de sa première femme. Ils eurent au moins quatre enfants.

Après le décès de son époux, Marie (Louise) Rouzier finit ses jours chez son beau-frère⁽¹⁾ à Grignols : elle décéda le 18 novembre 1820, âgée de 80 ans.

En conclusion, la descendance de Pierre Cazauvieilh aîné, en fin du XVIII^e et début du XIX^e siècle, pourrait être précisée de la manière suivante :

- descendance Fonteneil (que nous ne publierons pas ici) : elle fut nombreuse, brillante et généralement bordelaise ;
- descendance Fluvier de Loupiac : elle fut peu nombreuse, resta attachée à sa terre et son évolution se situe dans la paysannerie de Loupiac et les fonctions judiciaires de Cadillac ;
- descendance Boireau : elle fut dispersée dans tout le Pays de Buch et aujourd'hui, bien au delà.

Rappelons enfin que tous les Cazauvieilh du nom sont issus de Pierron Cazauvieilh et de son petit-fils le procureur d'office. Nous retracerons les grandes lignes de cette généalogie dans un prochain article.

Pierre LABAT

NOTES

- 1) Jean Faugère, important notable (il fut maire au temps de la Révolution), disposait d'une grande fortune dont le château de Barbuscan. Il mourut, âgé de 86 ans, le 25 août 1833.

ANNEXE

François Fluvier le troisième en état de péché mortel.

Les relations de François Fluvier avec son fils et son gendre furent exécrables.

En 1703, François fils avait 22 ans. Pressé de lever la tutelle familiale, c'est-à-dire celle de son père, il s'engagea dans les armées du Roi en qualité de lieutenant. Cette décision du fils unique de la famille ne pouvait enthousiasmer les parents. Mais il y eut pire. Lors de son séjour à Bordeaux, il fit la connaissance d'une jeune Bordelaise, Iza-beau Daure, qui n'appartenait pas du tout à ce milieu de la petite noblesse d'Entre-deux-Mers qui était celui de la famille Fluvier et duquel on ne devait pas sortir. Le père de cette demoiselle était certes «bourgeois de Bordeaux», mais aussi mesureur de sel. Or, de toute évidence, François Fluvier et la demoiselle Daure se trouvèrent en état de péché mortel. L'opposition de Fluvier père à un tel mariage fut totale.

Le jeune Fluvier eut recours à une procédure à tous égards extraordinaire. Il assigna son père au Tribunal du Maire et des jurats de Bordeaux. Il obtint un appointment l'autorisant à se marier. Par ailleurs, le cas était tellement urgent et grave, de son château de Lormont, l'archevêque de Bordeaux adressa une dispense pour la publicité des trois bans ! Le curé de Saint-Eloi bénit le mariage dans la chapelle de l'Hôtel de Ville en présence du seul capitaine du mari et des parents de l'épouse. Ce mariage eut lieu le 30 septembre et, semble-t-il, le curé omit d'inscrire l'acte dans son registre. Le mariage fut suivi d'un contrat dans lequel le notaire relata les circonstances du mariage. Le père de l'épouse consentit à sa fille une très honorable dot de plusieurs milliers de livres.

François Fluvier décédait peu après, au combat peut-être, et laissa un jeune garçon, le quatrième François Fluvier.

Ces animosités eurent une autre suite. Le 4 octobre 1716, Véronique Fluvier de Ricaud, «fille de noble François Fluvier escuyer seigneur de Ricaud et de défunte Marguerite Cazauvieilh habitant Loupiac», signa son contrat de mariage avec Jean Dutruch, «escuyer Sieur de Trajan et de Lachaux habitant Saint Vincent dans la juridiction de Rauzan» (de Millet, notaire).

François Fluvier, ayant complètement oublié son fils et son petit-fils, consentit à sa fille des avantages incroyables. Il lui donnait «entre vifs et irrévocablement» tous ses biens meubles et immeubles qu'il a de présent et à venir et aura lors de son décès», sous réserve de son usufruit et aussi de 500 livres qu'il conservait.

Mieux. Pour compléter et expliciter ces libéralités, il donnait à sa fille tout ce qu'il achètera à l'avenir. Le tout évalué à 14.000 livres.

Enfin, selon l'usage, il s'engagea à loger les jeunes mariés. Mais, comme on l'a vu, Jean Dutruch ne put supporter la cohabitation avec son beau-père et regagna sa maison de Saint-Vincent.

Prochain article :

3^e partie,
«Pierron Cazauvieilh cadet, sergent royal puis notaire, et sa descendance».

PETITE HISTOIRE DES LANDES ET DU PALUDISME

I) LES LANDES, JADIS

Les peuplements de pins maritimes datent de la plus lointaine antiquité. Nous avons la certitude que cette forêt était exploitée par les Romains (et peut-être même par les Phéniciens) qui seraient venus y chercher leur approvisionnement en poix. La forêt littorale s'étendait déjà de l'Adour à la Gironde et un massif intérieur important est prouvé par l'existence de nombreux bancs de lignite. Cette forêt était prospère.

Puis les facteurs de destruction s'acharnent sur elle : invasions barbares, passage des Maures, guerre de Cent Ans, guerres de religion...

II) LES LANDES NAGUERE : LE RENOUVEAU

Les Landes actuelles, c'est Napoléon III.

Déjà l'oncle Bonaparte, traversant cette solitude pour se rendre à Bayonne et prenant un peu de repos sous un châtaignier à Louchats, avait rêvé qu'il était entouré de palmiers et de baobabs. «Je ferai de ce pays un jardin pour ma vieille garde».

Nicolas Thomas Brémontier (1738-1809), ingénieur des Ponts et Chaussées, contribue à fixer les dunes grâce à la mise au point de techniques de plantation adaptées au type de littoral et à l'installation d'importantes forêts de pins.

Le neveu, un jour d'été 1857, fait halte entre deux trains à Labouheyre. Il y avait de l'Algérie dans l'air et les

Landes pouvaient être une succursale de l'Algérie. L'Empereur, alors Prince-Président, avait adopté le 24 août 1852 pour ce «désert» un transsaharien, la voie ferrée directe de Bordeaux à Dax⁽¹⁾. Le 19 juin donc, il promulgue la loi sur «l'assainissement et la plantation en pins des landes de Gascogne».

Et il achète 8.000 hectares de terres incultes dans la région de Labouheyre : ce sera le Domaine de Solférino (souvenir de la bataille du même nom lors de notre aide à l'indépendance de l'Italie). Solférino, c'est «des pins et des routes». Le département des Landes est doté d'une préfecture, Mont-de-Marsan, en plein désert à l'époque, mais qui va être desservie par une Nationale et un réseau routier.

L'ingénieur Jules Chambrelent (1817-1893) établit un plan de drainage et de boisement.

Il y aura certes des oppositions à toutes les époques : Brémontier a, dit-on, dessiné le profil des dunes à l'envers. Des charivari sont organisés pour protester contre tout comportement qui déplaît : vers 1857, contre le chemin de fer ou pour dire qu'on le souhaite. Il en est de même pour manifester opposition ou accord, suivant les communes, avec la création de forêts de pins.

III) LE PROBLEME DU PALUDISME

Qui dit eaux stagnantes dit **moutisques**. Il en existe plus de 2.000 espèces. La grande majorité (genre *Culex*) est bruyante, piquante mais sans suite. En revanche, *Anopheles maculipennis* est un redoutable transmetteur du Paludisme ou Malaria.

Si une femelle a sucé le sang d'un malade, elle transmet la maladie à sa prochaine victime. On connaît plusieurs moyens de défense mais la meilleure est la moustiquaire.

Vers 1940, *Anopheles Gambiae* fut amenée au Brésil et 60.000 personnes y moururent avant qu'on ait pu prendre des mesures. Au cours de la 2^e Guerre Mondiale, la

(1) Jacques Ragot, *Le chemin de fer Bordeaux-La Teste sauvé par la ligne Bordeaux-Bayonne*, 1987

fièvre jaune s'abattit sur des villages de Colombie et on se rendit compte que des singes vivant en haut des arbres l'avaient transmise par des larves vivant au sein des plantes aériennes.

A la Nouvelle-Orléans, on découvrit que ce moustique se reproduisait dans l'eau des vases à fleurs placés sur les tombes des malheureuses victimes de la maladie...

Or les Landes étaient un terrain plus que propice.

On ne peut s'empêcher de penser que si les "écolos" actuels avaient existé il y a un ou deux siècles, Brémontier et Chambrelent auraient eu du mal à planter des pins maritimes dans les marais landais, au nom de la protection de l'environnement et d'un certain écologisme.

Et nous aurions gardé la paludisme pour un certain temps !

Dr Jacques WANGERMEZ

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- 1) H. Jarlan : Évolution et destruction du massif forestier de Gascogne. «*La Nature*» n° 3176, décembre 1949.
- 2) Bernard Manciet : *Le triangle des Landes*, Arthaud éd. Paris 1981.
- 3) Marie-Dominique Ribereau-Gayon : Perceptions sensorielles et représentations des landes de Gascogne, in «*Le littoral gascon et son arrière-pays*», Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, Colloque d'Arcachon, octobre 1992.



LE BASSIN D'ARCACHON ET L'EXPOSITION DE BORDEAUX EN 1895

La Société Philomathique de Bordeaux fut fondée le 5 août 1808 pour assurer le progrès des arts, des sciences, du commerce et de l'industrie. Elle comptait alors 69 membres. Sa première exposition a eu lieu en 1827 dans la salle de Wauxhall. Cette première exposition avec une soixantaine d'exposants dura quarante jours⁽¹⁾. En 1847, pour la VII^e exposition, les exposants étaient 300. En 1850 (VIII^e), on a admis les produits de provenance étrangère. En 1854 (IX^e), l'exposition a été établie pour la première fois en la place des Quinconces. Elle dura trois mois et demi et recut 1308 exposants. En 1865 (XI^e), elle a accueilli 2058 exposants et en 1882 (XII^e), 6000⁽²⁾.

I) L'EXPOSITION BORDELAISE DE 1895

L'exposition de 1895 se veut universelle. Sont ainsi représentés les pays suivants : l'Autriche-Hongrie (Journal Officiel de l'Exposition n° 19) et la Californie (n° 20) avec leurs vins ; l'Italie (n° 25), la Belgique (n° 42). L'Espagne y tient une place importante (n° 21, 24, 26, 33, 43). Parmi les délégués d'Espagne est mentionné M. Arthur Escarraguel, vice-consul d'Espagne à Arcachon⁽³⁾. «Parmi les nombreuses curiosités que renferme l'Exposition de Bordeaux, on remarque un envoi du Japon... C'est la pre-

mière fois aussi que des renseignements officiels sur l'enseignement des beaux-arts au Japon sont exposés en Europe. Le gouvernement japonais, qui après avoir créé une école dirigée par des artistes italiens, chercha à conserver l'originalité native et les traditions de son art, en organisant en 1887, l'Ecole actuelle...» (n° 47)⁽⁴⁾. L'empire colonial de la France est aussi très présent : Palais colonial (n° 32), Palais de l'Algérie (n° 35). Des villages annamite et africain sont installés sur l'hémicycle des Quinconces (n° 27, 28). En août 1895, le Congrès de Géographie qui se tient à Bordeaux durant l'Exposition «demande l'annexion pure et simple de Madagascar» (n° 41).

Le 11 mai 1895, c'est l'ouverture officielle de l'Exposition (n°29) par M. Ribot, Président du Conseil des Ministres, ministre des Finances, par M. André Lebon, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes, par L. Trarieux, garde des sceaux, ministre de la Justice, sénateur de la Gironde en 1887. Le président Félix Faure, récemment élu, visite Bordeaux et l'Exposition les 4 et 5 juin. Cette visite «est noyée par une pluie maudite» (n° 32). Le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, la visite à son tour le 24 juin (n° 35). Du 9 au 13 septembre, c'est le Lord-Maire de Londres qui séjourne à Bordeaux (n° 44, 46). Il faut aussi signaler les prestations théâtrales de Sarah Bernhardt (n° 44, 46) : «dans l'après-midi, la célèbre tragédienne Sarah Bernhardt, qui donne quelques représentations au théâtre des Arts, a visité le village nègre et s'y est longuement promenée, prenant le plus grand plaisir à interroger les indigènes, à caresser les enfants, auxquels elle n'a point ménagé les pièces blanches et jaunes en accompagnant ses cadeaux de sourires gracieux et de paroles touchantes»⁽⁵⁾.

Mais quelle est donc la place du Bassin d'Arcachon dans «cette oeuvre du patriotisme local : l'Exposition bordelaise de 1895" d'après le témoignage de son journal officiel ? (n° 1, p. 1, 1er novembre 1894).

No 53. — 5 Novembre 1895. Ce No 10 cent.



L'EXPOSITION

DE

JOURNAL OFFICIEL

DE BORDEAUX

ABONNEMENTS

Jusqu'au 1^{er} Novembre 1895
 Bordeaux (ville) 7 fr.
 France 8 —
 Etranger (Union postale) 9 —

Paraissant le Dimanche

RÉDACTION & ADMINISTRATION

4, cours du XXX-Juillet, BORDEAUX
 (Siège du Comité de l'Exposition de la Société Philomatique)

ANNONCES

Les lignes
 Annonces (5 colonnes à la page) 1 fr.
 Réclames (3 — — — — —) 2 —
 Articles (faits-divers) 3 —

II) PROMOTION DES PAYSAGES ARCACHONNAIS

La proximité des plages du Bassin avait été considérée comme un atout pour l'exposition de Bordeaux, «porte de l'Océan». «Les délicieuses stations balnéaires de Royan et d'Arcachon qui sont à sa porte sont habituellement fréquentées, justement de mai à novembre, par un nombre considérable de touristes et de baigneurs provenant de toutes les contrées» (n° 1). L'affiche de l'Exposition, une allégorie de M. Faure-Laubarède, a été illustrée de deux vues d'Arcachon (Rendez-vous de chasse, station balnéaire et hivernale) au-dessus de vues représentant Dax, Soulac, Salles-de-Béarn, Hendaye, etc... (n° 7, 30). Lors du Salon bordelais des Beaux-Arts, présenté dans le *Journal officiel* du 26 mai 1895 (n° 30), sont exposés de Cabié (Louis), *Cap-Ferret* ; de Curtelin (C.), *Etang de Lacanau* ; de Furt (Henri), *Plage du bassin d'Arcachon* ; de Gardère (T.), *Ajoncs en fleurs* (Taussat).

A la mi-juin, «la température est toujours inclémente, nous n'avons pas joui encore d'une journée entièrement belle» (n° 33). En juillet, le temps s'est considérablement amélioré. «Comme on le pense bien, cette température sénégalienne⁽⁶⁾ ne fait que hâter l'exode des Bordelais vers Arcachon, Royan et les Pyrénées» (n° 39). Le 7 juillet (n° 36), «avec la chaleur commencent les déplacements, et les étrangers se montrent déjà sur nos quinconces. Dans quelques jours, ce mouvement va s'accroître et lorsque la foule des baigneurs traversera Bordeaux, notre Exposition, étalant ses beautés et ses élégances sous un soleil radieux, aura auprès d'eux le plus grand succès et les retiendra, au bénéfice des divers concessionnaires de nos attractions... Nous serions particulièrement heureux que dans leur intérêt même, les deux villes de Royan et de Soulac terminent au plus tôt leurs gracieux édifices, dont le style est fort original, mais qui ont le grand défaut de ne rien avoir à leur intérieur». Il y a donc complémentarité entre les plages océaniques et l'Exposition. Mais selon le *Journal officiel* (n° 42, 18 août 1895), «Cette année... l'Exposition a retenu à Bordeaux la plupart des familles. On ne

se souvient plus que Thermidor est le mois des villégiatures. Les mondains et les mondaines que le soleil, la mode, leur santé, leurs intérêts ou leur caprice poussaient hors de leur «home» familial, sont demeurés chez eux... (à l'Exposition), les coquettes en quête d'un flirt, les filles sans dot en quête de relations, le vieux beau en quête d'une conquête. Thermidor, cette année, à Bordeaux, remplit les vœux, réalise les désirs de ceux qui, en autres temps, étaient chassés sur les grèves, sur les sommets alpestres ou dans les vallées de nos chères Pyrénées».

Mais durant l'Exposition, outre la publicité pour les «trains de plaisir»⁽⁷⁾, des excursions sont organisées pour les participants aux Congrès fort nombreux. Lors du Congrès international de la Protection de l'Enfance (n° 3, 18 novembre 1894), «on organisera une excursion à Arcachon, station maritime des enfants, où MM. les Congressistes pourront étudier les excellents résultats obtenus dans le Sanatorium». Le Congrès de l'Association pour l'Avancement des sciences propose pour le samedi 10 août une excursion à Arcachon, Dax, etc. (n° 23, 7 avril 1895, p. 4). Le Congrès d'Ostréiculture, de Pisciculture et de Pêche est reçu le 19 mai à la Mairie d'Arcachon (n° 29, 19 mai 1895). A l'occasion de l'Exposition de Bordeaux, le Bureau du Groupe de Bordeaux et du Sud-Ouest des anciens élèves de l'Ecole centrale avait invité le Groupe de Paris et les groupes régionaux à visiter collectivement l'exposition. La troisième journée est consacrée à une visite à Arcachon et à une promenade sur le bassin : 1° Départ à 7h30, gare du Midi, arrivée à Arcachon à 9h du matin - 2° Promenade en voiture dans la Ville d'Hiver et la Forêt jusqu'au Moulleau, visite des Sanatoriums - 3° Au retour, visite de l'usine à Gaz, de l'usine des Eaux, Aquarium, etc. - 4° Déjeuner au Grand-Hôtel, offert par le Groupe aux camarades étrangers au Groupe - 5° Promenade sur le bassin par bateau à vapeur, visite des parcs à huîtres, de la villa Mauresque et du phare du Cap Ferret - 6° Retour à Bordeaux. Départ 5h, arrivée Gare Saint-Jean 6h39 ; dislocation...» (n° 35, 30 juin 1895, p. 4).

Le 7 juillet 1895 (n° 36, p. 3), M. Berthon, président de l'Association Amicale des Ingénieurs de l'Ecole des Arts

et Manufactures à Bordeaux porte le toast suivant : « puis en route pour Arcachon, Messieurs, la jolie ville d'eaux, votre Trouville ! Mais nous sommes venus pour nous instruire et nous verrons, j'espère, les merveilleux parcs de votre ostréiculture ; nous apprendrons où se forme et s'élève la délicate, la savoureuse petite huître de gravette ». Ainsi, « le dimanche matin, à la première heure, guidés par MM. Colin et Lopès-Dias, président et vice-président du groupe bordelais, qui avaient admirablement organisé ces diverses excursions, les centraux, auxquels était venu se joindre M. Ivan Flachat, président honoraire du groupe Saint-Etienne, sont repartis au nombre de cinquante environ pour visiter Arcachon. A la gare de cette ville, les excursionnistes ont été reçus par M. L. Escarraguel, ingénieur, ancien élève de l'École Centrale, qui avait tout préparé pour cette journée... Des landaus attendaient les ingénieurs qui, conduits par M. Escarragel, ont parcouru Arcachon en tout sens, admirant ses magnifiques constructions. On s'est ensuite rendu au Sanatorium où le directeur M. Richard les accueille. Après une promenade sur la plage du Moulleau, on est revenu à Arcachon, où l'on s'est arrêté au Casino et à l'Aquarium (Dr Lalesque). C'est le déjeuner au Grand-Hôtel. Léon Lesca, conseiller général du canton de la Teste, les salue. C'est ensuite la promenade sur le bassin en bateau à vapeur. Après un lunch à la villa Mauresque, on retourne à Bordeaux. Le soir, les congressistes visitent l'imprimerie de la « Petite Gironde ».

Le mardi 13 août, c'est le Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie qui organise une excursion à Arcachon (n° 40, 4 août 1895, p. 5) ; le 19 août, c'est au tour du Congrès dentaire national (n° 42, 18 août 1895, p. 5). Le II^e Congrès International de la Presse se déroule à Bordeaux du 13 au 17 septembre et le dimanche 15, c'est l'inévitable excursion à Arcachon (n° 45, 8 septembre 1895, p. 3).

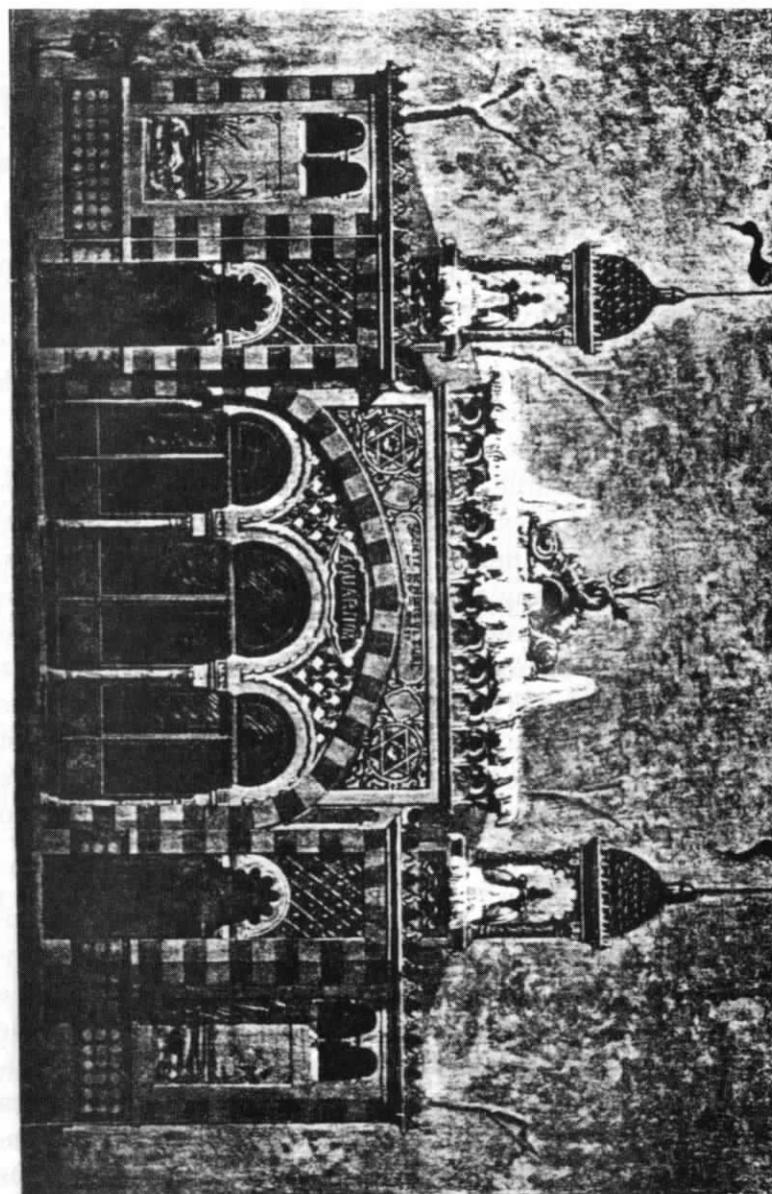


Les organisateurs de l'Exposition de Bordeaux
Journal Officiel, n° 28 du 12 mai 1895

III) DÉGUSTATION DES HUITRES DU BASSIN

Le *Journal officiel* du 25 novembre 1895 (n° 4, p. 5) rappelle «qu'à l'Exposition de Bordeaux de 1882, l'exposition ostréicole fut très remarquable». Il encourage le projet de «montrer les diverses périodes de la culture de l'huître, et d'équiper un pavillon de dégustation» (Huîtres et vins blancs). En effet, *Le Monde Illustré* de 1882 (p. 298) décrivant l'Exposition de Bordeaux cite parmi «les annexes importantes... un magnifique aquarium, une exposition d'ostréiculture»⁽⁸⁾. Selon le *Journal* du 23 décembre 1894, «c'est après avoir étudié avec soin cette question (l'aquarium et le pavillon des forêts), après s'être entourée de toutes les lumières et avoir notamment envoyé à Arcachon deux délégués, qui ont reçu de M. le Dr Hameau, président de la Société Scientifique d'Arcachon, de précieux renseignements, qu'elle a établi son projet d'aquarium» (n° 8, p. 5). Le 20 janvier 1895 (n° 12) la Société Philomathique publie un règlement spécial concernant l'ostréiculture. La Société Philomathique met à la disposition des ostréiculteurs des tables horizontales et précisent les conditions de présentation des produits et de dégustation.

Le 24 février 1895, après avoir «annoncé dans le dernier numéro qu'un groupe d'ostréiculteurs du bassin d'Arcachon avait décidé de prendre part à l'Exposition... Ces Messieurs ont confié la construction de leur important pavillon à M. Sallé, architecte, représentant de M. Tournaire pour la partie technique». M. Sallé avait joué un rôle important lors de l'Exposition de 1882 (n° 17). Le 17 février 1895 (n° 16, p. 4), il avait été indiqué que «M. René Pottier, commissaire de l'Inscription maritime à La Teste, organise une exposition collective des parqueurs et ostréiculteurs du bassin d'Arcachon» (n° 17). Le 10 mars 1895, un article est consacré à «L'ostréiculture à l'Exposition de Bordeaux» : «Le plus important (centre ostréicole en France) est aujourd'hui le bassin d'Arcachon, où la superficie des parcs concédés est d'environ 5.000 hectares, occupant une popu-



L'Aquarium - Façade principale (M. André Bac, architecte) - *Journal Officiel*, n° 23, 7 avril 1895

lation de plus de 20.000 individus et produisant en moyenne, suivant les années, 4 à 500 millions d'huîtres» (n°19, p. 4)⁽⁹⁾. Le 7 avril 1895 (n° 23, p. 5, illustration, façade principale de l' Aquarium par André Bac, architecte) on informe les «ostréiculteurs qui désireraient exposer des huîtres vivantes que l' Aquarium tient à leur disposition, à des conditions qui ne sont pas encore définitivement arrêtées, des bassins d'eau de mer pour la durée de l'Exposition».

Le 14 avril (n° 24, p. 5), il est signalé que «le Pavillon de l'Ostréiculture -exposition collective du Bassin d'Arcachon- est livré depuis quelques jours aux ouvriers... L'ensemble du bâtiment, qui sera construit dans le style du pays, recevra aux quatre coins des poutres de pinasses, sur la toiture, une couverture en brande, et sur ses parois des montants en pin travaillé. A l'intérieur, le plafond sera composé de quatre grandes toiles de foc. Aux murs intérieurs seront exposés les ennemis de l'huître : thouy, terre, crabes, etc... et, dans les angles, on pourra contempler tous les engins et les instruments qui servent à l'exploitation de l'huître. Au centre, un aquarium monté sur rocaille contiendra des huîtres vivantes de toutes les dimensions et de tous les points de culture du Bassin. Le service de dégustation est confiée à des femmes revêtues du véritable costume de la parqueuse...». Le Palais de l'Ostréiculture sera ouvert au public le 4 mai.

Le 22 septembre 1895 (n° 47, p. 5), il est rendu compte du banquet offert par la Société Philomathique aux membres du Congrès International de la Presse dans la salle des concerts du Grand-Théâtre : «M. Larroque, maire de Gujan, avait eu l'amabilité d'envoyer de magnifiques huîtres provenant de ses parcs, et qui ont donné un aperçu des richesses ostréicoles du bassin d'Arcachon, que les congressistes sont appelés à visiter...». Au bureau du Congrès de Pisciculture et d'Ostréiculture, il n'est pas étonnant que l'on trouve un délégué d'Arcachon, Ducaud-Labadie⁽¹⁰⁾.

IV) RECONNAISSANCE DES ELITES ARCACHONNAISES

Ce sont les élites scientifiques du Bassin qui sont associées à la réussite de l'exposition. La Station zoologique d'Arcachon a effectué des envois qui sont présentés au Pavillon de l'Enseignement (n° 33, 16 juin 1895, p. 2). Dans l'Exposition de l'Art ancien, à côté de la collection Daleau (fouilles de la grotte Pair-non-Pair) est présentée la collection Dulignon-des Granges. «M. Dulignon-des Granges expose une série de pièces de l'époque néolithique, trouvées sur les bords de l'Océan, dans les nombreuses stations qui s'étendent de Soulac jusqu'au bassin d'Arcachon (n° 41, 2 août 1895, p. 4 : La Préhistorique à l'Exposition)⁽¹¹⁾.

Le Docteur Hameau, président de l'Association des médecins de la Gironde, est mis à l'honneur lors du Congrès de Médecine (n° 41). Lors du Congrès de la Protection de l'Enfance «une approbation toute spéciale a été donnée au plan du Sanatorium d'Arcachon. Le fondateur, M. le Docteur Armaingaud qui était présent, a été chaudement félicité...» (n° 40, 4 août 1895, p. 3).

Dans les divers concours musicaux de l'Exposition, les sociétés musicales du Bassin sont présentes : Société lyrique de la Teste, Fanfare Saint-Michel de Mestras (n° 46, 15 septembre 1895). Sur le plan sportif, le Journal officiel du 2 juin 1895 (n° 31, p. 5) donne l'ordre d'arrivée des échassiers dans la course organisée par la *Petite Gironde* : Dugrand (Antoine) 24 ans de Sore (Landes), Dubet (Jean) 35 ans du Temple (Gironde), Lafon (Jean) 31 ans de Caudos-Mios (Gironde), Desarnaud (Jean) 37 ans de Saumos (Gironde), Dupouy (Jean) 30 ans de Nizan (Gironde), Peysserre (Jean) 29 ans, de Commensacq (Landes), Fleury (Raymond) 29 ans, Lanton (Gironde), Blanc (Jean) 36 ans de Sainte-Hélène (Gironde). Le 9 juin (n° 32, p. 6), ce sont les résultats de la course nautique Marmande-Bordeaux qui sont livrés, ainsi ceux des tilloles ou pinasses montées par deux rameurs : «Fernande-et-Victoria», Pierre Blanc et Jean Blanc ; «Premier-Mai», Jean et Vincent Cameleyre ; «Jeu-

ne-Marguerite», Eugène Goubet et Vidalin Bret ; «Aventurière», Ed. Marcouyeau et Martin Dangès ; «Marie-Louise», Jean Lescarret et Louis Baudin ; «Gare-au-Peyrat», Etienne Lescarret et A. Lalande ; «René», Beupuy frères ; «Jeune Valentine», Barès père et Barès fils. Le premier a mis 4h 28' 35" et le huitième 5h 25' 35"⁽¹²⁾.

C'est aussi «la course de voitures et de bicyclettes automobiles» : «déjà, dans une des séances du Sous-Comité, un homme bien connu de tous ceux qui s'occupent et se passionnent pour ces courses à sensation, Maurice Martin, un des directeurs du Véloce-Sport... qui connaît comme pas un l'itinéraire Bordeaux-Paris»⁽¹³⁾. En fait, beaucoup de ces manifestations sont concomitantes à l'Exposition. Ses organisateurs sont heureux qu'elles deviennent les «clous» de son animation sans frais supplémentaires.

Une Exposition universelle, c'est aussi la distribution de récompenses. Dans le jury du groupe 12, Sylviculture, on trouve deux personnalités du pays de Buch : Bragelonne (de) propriétaire à Croix-d'Hins (Gironde) et Lalesque (Dr) président de la Société scientifique d'Arcachon, sur neuf membres du jury. Dans le jury du groupe 14, Aquaculture, Ostréiculture, Pêche, Chasse, c'est encore deux personnalités arcachonnaises, Damrémont (Comte de), maire d'Arcachon et Jolyet (Dr) professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, directeur de l'Aquarium d'Arcachon, qui siègent parmi les dix membres du jury⁽¹⁴⁾. Nous n'avons relevé que deux récompenses : boissons, spiritueux, liqueurs, n° 1223, Martin et Cie à Arcachon, diplôme de Médaille de Bronze et dans la catégorie industries régionales, Mention honorable, n° 3210, Dornon (Armand-Sylvain), boulanger et échassier, Arcachon (Gironde), ce dernier surtout connu pour ses exploits sportifs⁽¹⁵⁾.

V) ABSENCE D'ARCACHON DANS L'ACTION DE PROPAGANDE

La place du Bassin d'Arcachon dans les manifestations de 1895 à Bordeaux est importante mais elle n'est

due qu'à l'existence d'un patrimoine prestigieux et à l'initiative de personnalités fort diverses. Or le Comité d'organisation de l'Exposition universelle bordelaise a fait un très gros effort de «propagande». Des comités de propagande sont constitués dès la fin de l'année 1894 : comité de Milan (n° 2), comités de Paris, Londres, Saintes (n° 3), comités espagnol (n° 4) ; de Bazas, La Réole (n° 7) ; de Toulouse, d'Angoulême (n° 8) ; de Mont-de-Marsan, Pau, Séville (n° 9 du 30 décembre 1894), etc... Les clôtures du chantier de l'Exposition ont été adjugées dès novembre 1894 à M. Pouyanne, entrepreneur de publicité, successeur de M. Soubiran». Ces clôtures auront, autant que possible, un caractère artistique. Elles se composeront de grands panneaux réclames, placés les uns sur les clôtures, les autres au-dessus dans des cadres (n° 1, p. 5 ; n° 26, 28 avril 1895, p. 6). Une loterie de un million a été accordée par décret ministériel du 7 août 1894 (n° 1, p. 2). Le dessin des billets «représente, d'un côté, la ville de Bordeaux distribuant des couronnes, entourée du Progrès et du Commerce, figurés par deux petits génies ; de l'autre une vue de l'Exposition, la façade vue des quais» (n° 4, p. 6). Le 9 décembre, le projet définitif du billet imprimé par la maison A. Bellier et Cie de Bordeaux est publié (n° 6, p. 5). Le 30 décembre, «la Société Philomatique traite avec la Société des colonnes-postales-réclames pour l'installation dans les bâtiments et les jardins de l'Exposition de huit de ces colonnes, qui sont du même modèle que celles déjà adoptées par la Ville. Comme on le sait, ces colonnes lumineuses pendant la nuit, portent chacune une boîte aux lettres (n° 9, 30 décembre 1894, p. 6). Un industriel s'est engagé à fournir gratuitement vingt mille éventails dont l'une des faces sera spécialement affectée à des vues de Bordeaux ou de l'Exposition, et l'autre réservée à des réclames» (n° 13, 27 janvier 1895, p. 6). Le 10 février 1895 est publié le «cahier de charges du Guide officiel de l'Exposition» (n° 15, p. 2). Le 24 mars 1895, la Société Philomatique a concédé à M. Graby, libraire à Bordeaux, le privilège de la vente de l'album «Bordeaux-Exposition», qui contiendra les vues de l'Exposition, les monuments de la Ville, etc... et coûtera 50 centimes et sera seul

vendu à l'intérieur de l'Exposition (n° 21, p. 2). L'Association syndicale des ouvriers imprimeurs-lithographes de Bordeaux a eu la pensée d'éditer une vue panoramique (vue cavalière) de l'Exposition de la Société Philomathique... Elle a été dessinée par MM. Garrouste et Harribey, et tirée dans l'enceinte même de l'Exposition sur la nouvelle presse litho Marinoni (n° 32, 9 juin 1895, p. 6).

Le 30 juin, la Société Philomathique vient de traiter avec un industriel de Bordeaux pour la mise en vente d'une «carte-postale de l'Exposition de Bordeaux». Cette carte postale qui est ornée d'une fort jolie gravure donnant l'ensemble de l'Exposition et d'un élégant cartouche renfermant l'annonce de la Loterie, paraîtra sous peu de jours. «A défaut du timbre-poste de l'Exposition, qui n'a pu être autorisé, nous aurons au moins la carte-postale qui constituera un curieux souvenir» (n° 35, 30 juin 1895, p. 5). Le 1^{er} septembre 1895, «la Société Philomathique a fait établir par une des plus importantes maisons d'imprimerie artistique, la maison Lémenil à Asnières, un très élégant éventail représentant en vives et chatoyantes couleurs les principales vues de Bordeaux et de l'Exposition» (n° 44, p. 2). Le 5 novembre 1895, le photographe bordelais Charles Chambon, 46 allée de Tourny, a réuni en un album in-folio toute une série de vues de l'exposition. Il s'agit de 28 planches reliées sous une couverture élégante avec fers spéciaux au prix de 25 francs (n° 53, p. 6). On avise les Exposants de «la reproduction en galvanoplastie de la médaille officielle de l'Exposition de Bordeaux, éditée par le «Médailleur». Sont aussi mis en vente des clichés pour la typographie en galvano, clichés pour la lithographie, en épreuves papier chine». Les commandes sont à adresser à M. Pitt, seul concessionnaire, 12 rue Canilhac, Bordeaux (n° 52, p. 6). De la publicité est faite pour le catalogue général officiel de l'exposition, le catalogue officiel des vins et spiritueux, le catalogue des Arts anciens et Modernes, le Guide officiel de l'Exposition de Bordeaux. A titre gratuit, chaque acheteur du Guide officiel recevra dans une pochette élégante un plan de Bordeaux et un plan de l'Exposition (n° 47, p. 7).

Les initiatives du comité d'organisation pour faire connaître l'Exposition et la rendre attrayante sont récompensées. Du 12 mai au 22 juin 1895, il y a eu 332.215 entrées (n° 35, p. 2). La journée du 14 juillet a connu 40.000 visiteurs (n° 38, p. 4). Le 13 octobre 1895, «déjà seize cent mille personnes ont visité notre Exposition bordelaise, encore une série de beaux jours et les deux millions y passeront» (n° 50, p. 1). Au 19 octobre, les entrées atteignent 1.793.344 (n° 52, p. 4). La fermeture de l'Exposition a lieu le 17 novembre 1895 au soir⁽¹⁶⁾.

Des «trains de plaisir» ont été organisés en direction de Bordeaux⁽¹⁷⁾. Bordeaux et l'Exposition sont aussi des étapes à l'occasion de voyages dans la région, ainsi pour Lourdes⁽¹⁸⁾. Le comité d'organisation de l'Exposition fait aussi la publicité pour des voyages à partir de Bordeaux. Des trains de plaisir sont prévus pour le 1^{er} septembre 1895 à l'occasion de courses de taureaux à Saint-Sébastien et Bayonne⁽¹⁹⁾. Des promenades en rivières sont aussi proposées⁽²⁰⁾. Mais c'est surtout Royan qui bénéficie du plus grand nombre de dessertes⁽²¹⁾. Le 11 août 1895 (n° 41, p. 7), «en vue de procurer aux Bordelais et aux nombreux visiteurs de leur Exposition toutes facilités pour passer au bord de la mer une journée par semaine, on vient de décider la création entre Bordeaux et Royan, de trains de plaisir marchant à 70 km à l'heure et franchissant en moins de trois heures la distance entre les deux villes...»

Outre Royan, c'est Soulac qui fait preuve de beaucoup de dynamisme. Le 10 mars 1895 (n° 19, p. 4), on annonce la construction, sous la direction de M. de Tamahan, architecte de la ville de Soulac, un chalet-type qui portera le nom de «Soulac-sur-Mer» d'une superficie de 16 m². Le 28 avril (n° 26, p. 6) on mentionne les «pavillons de Soulac et de Royan». Le 28 juillet, le Pavillon de Soulac est décrit. Il s'agit (n° 39, p. 6) «d'un chalet des bords de la mer, construit en pierre et briques, bien éclairé par deux fenêtres garnies de jolis vitraux, pourvu de tentures aux couleurs chatoyantes...». Autour de la salle sont disposés des tableaux en couleurs donnant la vue du monastère de

Soulac, de la forêt, des villas principales et de différents points de la plage. C'est aussi⁽²²⁾ l'exposition du cordial et de l'élixir végétal des R.P. Bénédictins olivétains de l'abbaye de N-D.de-la-Fin-des-Terres. On présente aussi «un spécimen de cep de vigne, cépage cabernet, âgé de vingt ans, qui appartient à la Société civile de l'Amélie-sur-Mer». Le 4 août 1895 (n° 40, p. 5), le pavillon de Royan est à son tour présenté : «Cette élégante construction, dont l'architecte est M. Ruben Dacosta, chef du service d'architecture de l'Exposition, est élevée sur des bancs de rochers formant une grotte dans l'intérieur de laquelle on descend par quelques marches ; dans le fond de la grotte se déroule le panorama de Royan, vu de la pleine mer, toile d'une coloration très lumineuse, due au pinceau de M. Calmart, peintre décorateur de Royan... Cette salle, aménagée par le Docteur Armaignac, est une admirable réclame pour la ville de Royan».

L'absence de toute initiative municipale d'Arcachon dans le cadre des activités de l'Exposition de 1895 est mise particulièrement en exergue, ce qui explique sans doute la politique dynamique de promotion de Veyrier-Montagnères, maire d'Arcachon de 1897 à 1922.

Jacques CLEMENS

NOTES

- 1) *Journal Officiel de l'Exposition*, n° 28, 12 mai 1895, p. 2 : première exposition bordelaise au Waux-hall (1827), salle disparue après la percée de la rue Vital-Carles, du côté du cours de l'Intendance, local contigu de l'ancien couvent des Carmélites (gravure). Nous avons ainsi consulté la collection du journal officiel de l'Exposition, excepté les numéros 34 et 48. Le premier numéro est daté du 1^{er} novembre 1894, le numéro 53 du 5 novembre 1895 est le dernier numéro. Il est alors indiqué que les n° 48 et 49 sont épuisés. Le siège de la rédaction et de l'administration est au 4, cours du XXX juillet, à Bordeaux, qui est aussi le siège du Comité de l'Exposition et de la Société Philomathique. L'imprimerie du journal est au 8 rue de Cheverus. M. Gounouilhou expose la machine «qui sert à l'impression du Journal Officiel de l'Exposition» (n° 37, p. 7).
- 2) *La Nature*, t. II, 1895, p. 151-154, Gaston Cornié, XIII^e Exposition nationale et universelle de Bordeaux.

- 3) Voir : Un consul du Japon à Arcachon en 1900, dans *BSHA d'Arcachon*, n° 72, p. 50-56.
- 4) Voir : L'observation d'un «bolide» à Arcachon en 1895, dans *BSHA d'Arcachon*, n° 44, p. 24-26.
- 5) Notons aussi la présence de Sem. Le spectacle offert par Sem porte le nom de *Vanity Fair*, la Foire aux vanités. Pour l'éclairage et la projection électrique, il a la collaboration de M. Faure-Laubarède (n° 31). Le 10 février 1895 (n° 15, p. 16) son spectacle d'ombres chinoises est ainsi présenté : «le caricaturiste Sem, un maître de sa spécialité, vient d'obtenir la concession d'un théâtre d'ombres chinoises. Des types et des scènes de la vie bordelaise y seront représentés et mis en relief au moyen de projections, dans le genre du théâtre du Chat-Noir de Paris. Le talent de «Sem», si original et si justement apprécié à Bordeaux, permet de prédire à son théâtre d'ombres chinoises un véritable succès...». Le comique Despaux «a prêté son concours à l'inauguration du théâtre de Sem» (n° 32, 9 juin 1895, p. 6). Le 7 juillet (n° 36, p. 6), «une nouvelle série de types admirablement réussis vient de paraître au Vanity-Fair... Vanity-Fair continue à être le rendez-vous de la gentry et du high-life. En préparation, une série de tableaux sensationnels en ombres chinoises : *la Visite présidentielle*». Le 11 août 1895 (n° 41, p. 6), il est signalé la pièce que «terminent en ce moment Sem et son collaborateur Sandis». Le 18 août 1895 (n° 42, p. 6), le *Vanity Fair* va donner sur son théâtre d'ombres chinoises *L'Histoire d'un Crime*, pièce où un réalisme très artiste s'allie à une observation sincère des coins mystérieux des grandes villes. Combinée de remarquable façon, elle fait honneur au sympathique dessinateur Sem et à son collaborateur Léon Sandis. Le 5 novembre (n° 53, p. 6), il est précisé que «le théâtre Sem... se termine par la danse du ventre».
- 6) Le 6 octobre 1895 (n° 49), il est noté avec un certain soulagement, «après cinquante jours d'un soleil implacable et d'une chaleur sénégalienne, voici que la pluie a fait enfin son apparition».
- 7) N° 37, 14 juillet 1895, p. 11 : «Chemins de Fer, trains de plaisir, d'Hendaye et de Pau, Lourdes - Excursions aux Pyrénées-Bains de Mer. Stations thermales et hivernales... dont Arcachon» ; n° 50, 13 octobre 1895, p. 11. Chemins de fer du Midi. Bains de mer à Arcachon, Dimanche 13 octobre 1895, dernier train de plaisir à prix réduits, de Bordeaux (Saint-Jean) et Pessac à Fature, Lamothe, Gujan-Mestras, La Teste et Arcachon, avec correspondance à La Teste pour Cazaux (Lac), etc...
- 8) Selon *l'Indicateur*, n° 16.664, du 4 septembre 1859, p. 1 et 2 ; Feuilletton de *l'Indicateur*. Société Philomathique, 10^e Exposition des produits de l'industrie : MM. Guignan frères, établissement dans la commune de Sainte-Terre depuis 1820, fabriquent des filets en chanvre. Ils emploient 140 à 150 femmes... «Les magnifiques (filets) que l'on voit à l'Exposition sont ceux que l'on emploie à la pêche de la sole, du rouget, etc. dans le bassin d'Arcachon. Les sardinières en chanvre retord à deux brins sont fabriquées à partir de la récolte dans la commune. Elles ont 340 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur et leur poids n'excède pas 6 kg, quand celles fabriquées en Bretagne, dans les mêmes conditions de longueur et de largeur ne pèsent pas moins de 16 à 18kg. L'Ex-

- position universelle comptait deux machines à confectionner les filets. MM. Guignan livrent les filets à 12 p. cent meilleur marché que les plus bas prix, 60 à 70 femmes des communes d'Asques et de Bassens confectionnent les filets de chasse et de fantaisie ; c'est donc un personnel de 200 à 220 individus employés journellement à la fabrication des filets dans notre département». Cette industrie régionale liée au Bassin d'Arcachon n'a pas résisté très longtemps.
- 9) Voir *La Nature*, n° 856, du 26 octobre 1889, p. 351 et n° 1099 du 23 juin 1894, p. 55-58, A. Gaston Cornié, La culture de l'huître dans le bassin d'Arcachon : «au cours de notre étude, nous étions accompagnés par M. Louis Brouchet, parqueur à Gujan-Mestras, etc...».
 - 10) N° 46, 15 septembre 1895, p. 3. Le Congrès «adopte un voeu tendant à l'étude de moyens propres à assurer la destruction de marsouins, à réglementer à nouveau la pêche sur grands fonds, au chalut pour protéger «la petite pêche» et la marine marchande et à encourager la construction... Le voeu du Congrès sera donc de recommander vivement l'étude de ce genre de pêche aux contrées qui y sont particulièrement intéressées. Et qu'en outre, les pouvoirs publics fassent procéder à des expériences approfondies pour aider la solution de cette grave question. Le Congrès émet en même temps le voeu que les tarifs de transport du poisson soient révisés et que les Compagnies de chemin de fer accordent au poisson français la facilité de voyager aussi rapidement que les poissons provenant de l'Angleterre et de la Belgique...». Bref c'est un «voeu du relèvement de la pêche côtière».
 - 11) N° 39, 28 juillet 1895, p. 4, Congrès national des Sociétés françaises de Géographie du 1^{er} août au 8 août, questionnaire du Congrès..., Géographie régionale. Les régions naturelles du Sud-Ouest. Canal des Deux-Mers. Canaux des Landes, Canal du Midi, Bassin d'Arcachon (Société de géographie commerciale de Bordeaux : M. Duffart, rapporteur).
 - 12) N° 31, 2 juin 1895, dans la présentation des «Courses nautiques du Nouvelliste» de Bordeaux, pour le lundi 3 juin, il est précisé en 3^e catégorie. Course de tilloles et de pinasses d'Arcachon (deux rameurs), Marmande-Bordeaux. Dix engagements. Autres catégories : canoës (un rameur et un barreur), Agen-Bordeaux ; excelsiors (deux rameurs et un barreur) Marmande-Bordeaux ; Yoles du pays (quatre rameurs et un barreur) Cadillac-Bordeaux ; Course des Africains et des Annamites, deux pirogues chacune à huit rameurs, Cadillac-Bordeaux. Poteau d'arrivée quai Sainte-Croix. Distribution des prix dans l'enceinte de l'Exposition.
 - 13) Il s'agit de «l'inventeur» de la côte d'Argent au début du XX^e siècle. N° 8, 23 décembre 1894, p. 2. n° 24, 14 avril 1895, p. 1 : «Course de vélocipèdes Bordeaux-Paris depuis cinq ans le *great event* vélocipédique de l'année. Lancée par le *Véloce-Club bordelais* continuée par le *Véloce-Sport*... Le départ effectif sera donné aux quatre-Pavillons».
 - 14) N° 37, 14 juillet 1895, p. 2-6. N° 53, 5 novembre 1895, p. 2-3 : «la maison Sanzé, qui fabrique des vêtements cirés pour les marins pêcheurs de Terre-Neuve, les pilotes, les pêcheurs d'Arcachon...»
 - 15) N° 50, 13 octobre 1895 ; n° 50, 20 octobre 1895, p. 2.
 - 16) L'Exposition a connu aussi des incidents : 822 personnes ont reçu des soins (n° 49, 6 octobre 1895, p. 10) ; 6 incendies ont éclaté dans l'enceinte de l'Exposition dont celui du restaurant Pignat (n° 51, 20 octobre 1895, p.1), etc...
 - 17) Exemples : trains de plaisir Paris-Bordeaux (n° 43, 25 août 1895, p. 2), de Barcelone et de Perpignan (n° 50, 13 octobre 1895, p. 9). Le 20 octobre 1895 (n° 51, p. 1) il est indiqué que «les Compagnies de chemins de fer, très bien inspirées en cette circonstance, multiplient les trains de plaisir». Un dimanche (n° 52, 27 octobre 1895, p. 6), les «trains de plaisir... ont amené plus de 10.000 étrangers» et ces trains partent de Toulouse-Matabiau, Agen, Tarbes, etc... Remarquons un «voyage en «Pousse-Pousse» ; deux étudiants lyonnais ont parié de se rendre en «pousse-pousse» à Bordeaux, puis à Paris, en passant par Agen, Toulouse, Montpellier ; «après avoir passé la journée du jeudi à Royan», c'est leur départ de Bordeaux (n° 44, 1^{er} septembre 1895, p. 5).
 - 18) Le 8 septembre 1895 sont signalées de «longues théories de pèlerins belges se rendant à Lourdes, qui ont fait de longues réconfortantes stations aux bars, aux restaurants et aux cafés de l'Exposition.» (n° 45, p. 5).
 - 19) N° 44, 1^{er} septembre 1895, p. 6.
 - 20) N° 47 du 22 septembre 1895, à l'occasion du Congrès international de l'Enseignement technique commercial et industriel, une promenade en rivière sur le «Lot-et-Garonne». «On s'était proposé de remonter la Garonne assez haut, jusqu'à Langon au moins, malheureusement les eaux étant fort basses, le vapeur s'est arrêté à Béguey, près Cadillac».
 - 21) N° 29, 19 mai 1895, p. 6 : train de plaisir pour Royan à l'occasion de la Fête de l'Ascension. n° 41, 11 août 1895, p. 6 : «Nous avons trop souvent décrit les attraits de notre coquette station balnéaire de l'entrée de la Gironde». N° 44, 1^{er} septembre 1895, p. 6 ; services de Bordeaux à Royan. Départ du ponton des Quinconces. Les dimanches et jours fériés, les trains de plaisir. N° 46, 15 septembre 1895, p. 7. Il s'agit de communiqués publicitaires en général.
 - 22) N° 1, 1^{er} novembre 1894, p. 6 : «Nous apprenons avec plaisir que le jury de l'Exposition internationale de Lyon vient de décerner un Grand Prix aux dentifrices des RR.PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac. C'est la plus haute récompense qui ait jamais été attribuée à des dentifrices à aucune Exposition».

ARCACHON ET LE BASSIN SOUS L'OCCUPATION(1)*

... QUAND LE JAZZ EST LA

Été 1942. La France est toujours -pour quelques semaines encore- «au temps des deux zones» (la zone Nord et la zone Sud), expression simple mais quelque peu erronée⁽¹⁾. En effet, la division du territoire français est plus complexe : au sud, il existe une zone contrôlée par les Italiens, du lac Léman à la Côte d'Azur, tandis qu'au nord, l'occupation allemande s'est traduite par l'annexion de l'Alsace-Lorraine et la zone dite «occupée» comporte une frange, plus ou moins large, dite «interdite», notamment le long du littoral... jusqu'à la frontière espagnole⁽²⁾ !

Le Bassin d'Arcachon se trouve donc en zone interdite. Non seulement l'heure est allemande -avec deux heures d'avance sur le soleil⁽³⁾-, mais l'emprise des autorités d'occupation sur la vie quotidienne est quasi totale.

Ces autorités sont ainsi présentes le 18 juillet 1942 à l'inauguration de la permanence, boulevard de la Plage, de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme et de la Légion Tricolore⁽⁴⁾. Rappelons que la L.V.F. a été créée un an auparavant par les leaders de plusieurs mouvements «collabos» : Eugène Deloncle (Mouvement Social Révolutionnaire, ex-Cagoule), Marcel Bucard (Francisme), Marcel Déat (Rassemblement National Populaire), Pierre

* Suite à notre appel dans le précédent bulletin

Costantini (Ligue Française), Jean Boissel (Front franc), Pierre Clémenti (Parti national collectiviste) et surtout Jacques Doriot (Parti Populaire Français). Quant à la Légion Tricolore, dont l'idée a été lancée par Pierre Laval, inspiré par Benoist-Méchin, le 28 juin 1942, elle n'aura qu'une existence très éphémère : elle sera en effet dissoute le 28 octobre⁽⁵⁾.

C'est dans cet environnement pro-allemand et anti-soviétique que se situent, à Arcachon, deux manifestations musicales.

I) CONCERTS DE JAZZ.

Dans «Chantons sous l'Occupation», dédié «A ceux qui n'ont pas chanté !», André Halimi révèle que dans Paris allemand le jazz était toujours au programme ; le Jazz de Paris sous la direction de Jerry Mengo ou d'Alix Combelle, Django Reinhardt et Hubert Rostaing, sans oublier «Le magnifique orchestre swing de E. Carrara» ne sont pas passés dans la clandestinité⁽⁶⁾.

Un témoin digne de foi, Frank Ténot, le confirme dans *Les Années Jazz Magazine : quarante ans de passion* : «Les Allemands n'ont pas interdit les disques de jazz, ou le jazz, c'est une erreur historique de le croire. Sur Bordeaux, les «actifs» du Hot-Club étaient surtout des musiciens : Pierre Merlin, Pierre Cazenave, Georges Bellec...»⁽⁷⁾.

Et c'est l'orchestre du Hot-Club de Bordeaux qui vient par deux fois à Arcachon pendant l'été et au début de l'automne 1942.

Sous le titre «Le Jazz à Bordeaux de 1940 à 1945», dans le magazine *Valeurs Actuelles* du 10 mai 1976, Frank Ténot donne une relation certes brève mais intéressante de ces deux concerts :

«Le 8 août 1942, le Hot-Club organise, avec Charles Delaunay, un festival à Arcachon : comme musiciens Claude Laurence au violon (André Hodeir), Eddie Barclay, Pierre Gérardot, Georges Bellec, Pierre Merlin, Pierre Cazenave, Gaston Léonard (batter). La moitié du public : des sol-

G^D CAFÉ VICTORIA
sur la plage

PHONO MOULS DISQUES
252 BOULEVARD DE LA PLAGE 252

PROGRAMME

*Orchestre du Hot-Club
de Bordeaux*

DANS L'AMBIANCE GARLAND
JUS DE FRUITS GEO BELLEC
VISITE A CHARENTON PRIMROSE
SANS TICKETS FITZGERALD
GAG RENÉ GERMAIN

III

Quintette à Cordes

SWING MINEUR REINHARDT
SUR LE TROTTOIR FIELDS
SWING 41 REINHARDT
SAINT LOUIS BLUES HANDY
DAPHNÉ REINHARDT
DOUCE SUZANNE SMITH

PRESENTATION DE MONSIEUR

CHARLES DELAUNAY
SECRETAIRES DU HOT-CLUB DE FRANCE

GASTON LÉONARD
LAURENCE ODER
EDDIE BARCLAY

Péché Mignon
Michèle Blues
Après votre départ
Josy Stomp

PET CAZENAVE

Sur le bord de la route
Je veux tout ignorer
Retour de Sha-Sha
Délicieuse comme vous

VEDETTES DU DISQUE SWING

Le programme est susceptible d'être modifié

STUDIOS DE BEAUTÉ "DAD"

MADAME G. DADONE
DIPLOMÉE D'ÉTAT
24, Avenue Gambetta, 24 :: Arcachon

PÂTISSERIE FOULON

290, BOULEVARD DE LA PLAGE, 290
ANNEXE : PÂTISSERIE THIERS, 250, BOULEVARD DE LA PLAGE
CONFISERIE - GLACES - TEL. 0.51 - SALON DE THÉ - BAR

II

Quintette à Cordes

INDÉCISION SHAYERS
NUAGES REINHARDT
DANSE DU DISQUE REINHARDT
JE SAIS QUE VOUS SAVEZ CALDWELL
LES YEUX NOIRS SALABERT

EXTRACTE

*Orchestre du Hot-Club
de Bordeaux*

LE SHRIK SMITH
PENTECOTE RENÉ GERMAIN
LE MARCHAND DE SABLE EGAN
PÉCHÉS DE JEUNESSE GEO BELLEC
DOUCE GEORGETTE BRUNE CASEY

Programme du 8 août 1942

dates allemands. Le lieu : le Casino d'Arcachon. Les excités de la chemise bleue obligèrent l'orchestre du H.C.B. à jouer *Maréchal nous voilà* en guise de début de ce concert, ce qui fut fait et écouté, bras droit tendu, par une partie de l'assistance.

«Le 18 octobre : festival d'automne : Claude Cayrel, Géo Bellec, Marcel Fleurant, René Germain, Paul Merbeuf, René Blanchereau et J.J. Fauché».

II) PRÉCISIONS ET INTERROGATIONS

Les programmes de ces deux festivals nous apprennent que la présentation était assurée par «Monsieur Charles Delaunay, secrétaire du Hot-Club de France» et que la partie musicale était répartie entre le Hot-Club de Bordeaux et un «quintette à cordes». Au Casino de la Plage, le haut de l'affiche était tenu par Gaston Léonard, Laurence Oder, Eddie Barclay et «Pet» Cazenave, «vedettes du disque swing».

Pour le festival d'automne, qui se déroula au «Régina-Palace-Hôtel», figuraient «en attraction au piano» : Eddie Barclay et Pierre Cazenave.

Comment ces deux concerts ont-ils pu avoir lieu ? Depuis juillet 1940, les Allemands s'étaient installés au Casino de la Plage. L'Hôtel Régina ne faisait-il pas partie des grands hôtels réquisitionnés dont parle Marie Bartette dans ses *Mémoires* ? Si oui, ce furent donc les autorités d'occupation qui eurent l'initiative de ces deux festivals de jazz.

Et qui étaient «ces excités à la chemise bleue» qui composaient une partie de l'assistance du festival d'été ? Vraisemblablement «invités» par les occupants, représentaient-ils une frange de la population arcachonnaise ou venaient-ils d'ailleurs ?

Étaient-ce des partisans de Doriot puisque «la chemise bleu clair» indiquait l'appartenance au P.P.F. ?⁽⁸⁾ Agis-

sant à visage découvert ou s'abritant «sous le couvert du comité des «Amis du Maréchal» ?⁽⁹⁾

A Arcachon en effet, un tel comité existait (Marie Bartette nous livre le nom de son président dans ses *Mémoires*) depuis 1941⁽¹⁰⁾.

Le saurons-nous jamais ?

Michel BOYÉ

Je tiens à remercier M. Gilles Brissonneau pour les documents qu'il a bien voulu nous communiquer.

NOTES

- 1) Robert Aron, *Histoire de Vichy*, tome I, 1954, p. 249.
- 2) Henri Amouroux, *Quarante millions de pétainistes*, 1977, carte p.238.
- 3) 1916 : il est décidé d'instituer une heure d'été applicable pendant six mois, en avance d'une heure sur l'heure normale, pour la durée de la guerre. 1923 : l'Etat adopte la mesure exceptionnelle prise en 1916 jusqu'en 1940. 1941 : les Allemands décident que l'heure d'été devient l'heure d'hiver. Une nouvelle heure d'été est imposée (deux heures d'avance).
- 4) Jacques Ragot, *Arcachon et ses environs pendant l'occupation*, 1990, p. 25.
- 5) Cf. Jean Paul Brunet, *Jacques Doriot*, 1986. H. Amouroux, *Les beaux jours des Collabos*, p. 261 et ss.
- 6) André Halimi, *Chantons sous l'Occupation*, 1976, p. 21, 48, 67, 74, 87.
- 7) *Sud-Ouest Dimanche* du 25 décembre 1994 (Propos recueillis par Ph. Méziat), p. 24.
- 8) J.P. Brunet, *Ouvrage cité*, p. 252 et H. Amouroux, *Les beaux jours des Collabos*, p. 245.
- 9) J.P. Brunet, *Ouvrage cité*, p. 330.
- 10) «Les Amis du Maréchal» ont été créés à partir de décembre 1940 en zone occupée, suite à l'interdiction allemande (22 septembre 1940) de La Légion des Combattants (H. Amouroux, *Les beaux jours des Collabos*, p. 254).

A Bordeaux, le comité des «Amis du Maréchal» fut constitué en août 1941 (H. Amouroux, *La vie des Français sous l'Occupation*, tome II, 1961, p. 309.)

LES LIEUX DE CULTE SUR LA PRESQU'ILE

(inventaire)

1) **Lège** : l'église actuelle, Saint-Pierre de Lège, a été construite en 1925.

2) **Petit-Piquey** : l'église Notre-Dame des Pins date de 1971.

3) **Piraillan** :

a) Jeanne Lesca avait fait construire vers 1958-1959 une chapelle en bois en plein air, à proximité de la route, dans sa propriété «des Réservoirs», en lisière du camping, à l'extrémité N.-E. ; le curé du Cap-Ferret y disait la messe le dimanche. Après que Jeanne Lesca ait vendu «les Réservoirs» à l'Etat, cette chapelle du Piraillan a cessé d'être un lieu de culte en 1975.

b) Daniel Bordes, beau-frère de Georges Lesca, fit alors don à l'Evêché d'un terrain dans sa forêt de Piraillan, sur lequel les Chantiers diocésains firent construire l'actuelle chapelle de Piraillan où la messe est célébrée le dimanche.

4) **L'Herbe** : Léon Lesca, propriétaire de la Villa Algérienne, fit construire une chapelle privée, dénommée Sainte-Marie du Cap, en 1885. Il avait été autorisé par décret du

13 août 1885, signé Jules Grévy, à avoir une chapelle domestique à l'usage exclusif de sa famille et de son personnel. Le chapelain disposait d'un «presbytère» en bordure du Bassin ; Georges Lesca y habita plus tard lorsque son frère Frantz vendit la Villa Algérienne.



Postérieurement à la mort de Georges Lesca, la chapelle de la Villa Algérienne (photo ci-contre) a été cédée à l'Archevêché ; une messe y est dite le dimanche en saison estivale.

5) Le Cap-Ferret :

a) C'est le 15 août 1893 que fut célébrée la première messe à la chapelle Notre-Dame des Flots à Bélisaire.

Elle fut érigée en paroisse en 1936 par Mgr Feltin, après la construction d'un pres-

bytère pour loger le curé.

L'église paroissiale de Notre-Dame des Flots a été modernisée sous son aspect actuel par le curé Marquaux. Toutes les dépenses en furent payées par les «paroissiens et les estivants» du Cap-Ferret sans aucun appel de fonds auprès de l'Archevêché. Chaque été, pendant les travaux qui ont duré plusieurs années, une grande kermesse paroissiale était organisée à la villa Saint-Hubert, propriété de Daniel Bordes, au Bocque.

Jusque vers 1965, la veille du 15 août, une procession solennelle aux flambeaux, avec la statue de Notre-

Dame des Flots portée par les marins du Cap, partait de Notre-Dame des Flots à la tombée de la nuit pour aller, par le boulevard de la Plage, jusqu'à l'entrée du Phare, où des prières étaient dites, en présence d'une nombreuse assistance, à un «reposoir» installé pour la circonstance. Après la cérémonie, on tirait sur le bord du Bassin «le feu d'artifice du 15 août».

b) autres lieux de culte catholique :

A partir de l'été 1951, selon Mme Mazodier, il y avait une messe le dimanche matin, en période estivale, sous la galerie Est de la villa «Marie-Jeanne», propriété de Madame Jeanne Pierre Lesca, à l'extrémité Sud de «la Lague» d'alors, avec une assistance d'environ 300 personnes devant la galerie et sur la dune, face au Bassin.

Les ornements de l'officiant, «un prêtre de passage au Cap-Ferret», les vases sacrés dont un très beau calice avec l'inscription «La Pointe du Cap-Ferret» avaient été offerts par les paroissiens et estivants de la Pointe.

A partir de 1958, après la mort de Madame J. P. Lesca, la messe dominicale en saison estivale cessa d'être dite à la villa «Marie Jeanne» pour être dite à la villa «Les Ecu-reuils», propriété Arrighi, toujours dans les 44 hectares, mais en bordure de l'avenue de la Marne, près de l'escour-re de Jonc.

A partir de 1965 environ, il n'y eut plus de messe à la Pointe du Cap-Ferret ; vases et ornements d'église furent donnés au curé de Notre-Dame des Flots où ils sont toujours utilisés.

c) **Lieu de culte protestant** : il existe une «église réformée de France», 1 rue des Genêts au Cap-Ferret, près du camping des Sables d'Or.

Pierre MAZODIER

TEXTES ET DOCUMENTS

1836 - «Le grand malheur» (dossier)

1) Lettre de Jean Fleury, maire de La Teste, au préfet de la Gironde (1^{er} avril 1836)

«C'est le coeur brisé de douleur et au milieu des cris déchirans qui retentissent aujourd'hui dans cette commune que je prends la plume pour vous annoncer le malheur déplorable qui cause cette désolation générale en plongeant dans le deuil et la détresse un nombre considérable de familles. Le 23 du mois dernier, huit bateaux de pêche sortirent du Bassin d'Arcachon et mirent à la mer ; ils auraient dû rentrer le 24, avec leur pêche, mais deux seulement, avec de grands périls, furent assez heureux pour rentrer, ce que ne purent faire les autres, la mer étant trop rude lorsqu'ils voulurent donner dedans. Ils furent obligés de s'élever au large et, depuis lors, le temps et la mer ne leur permirent plus d'aborder l'entrée.

«Cependant, le dimanche de Rameaux, 27 du passé, ils furent aperçus vis-à-vis le Cap Ferret, proches de la passe, mais la mer s'étant encore trouvée rude il leur fut impossible d'entrer, et, voyant que le temps devenait menaçant, ils firent voile vers le nord dans le dessein d'atteindre l'entrée de la rivière de Bordeaux, ou quelque autre port.

Malheureusement, cette détermination fut tardive, puisque avant d'atteindre aucun abri, ils furent surpris par l'affreuse tempête du 27 au 28 et, aujourd'hui, après avoir été plusieurs jours en proie aux plus pénibles anxiétés, nous apprenons la triste nouvelle qu'ils ont tous péri corps et biens.

«Chacun de ces bateaux était monté par treize hommes, ce qui fait une perte de soixante-dix-huit personnes...

*«En vous l'annonçant, Monsieur le Préfet, permettez-moi de vous supplier de recommander à la bienveillance publique, et notamment à celle de vos administrés, ces familles infortunées. Le souvenir reconnaissant que nous conserverons des dons qui furent faits en 1831, à l'occasion d'un sinistre du même genre, mais moins terrible, nous donne la confiance que ces secours, dans cette circonstance, ne seront ni moins empressés, ni moins abondants...»**

** L'indicateur Bordelais du dimanche 3 avril (document communiqué par M. Jacques Plantey).*

2) Un seul marin identifié*

Aujourd'hui dix neuf mai mil huit cent trente six à neuf heures du matin, nous Pierre LALANNE adjoint du maire de La Teste, chargé des fonctions d'officier public de l'état civil de ladite commune, en exécution de la lettre de Monsieur le Procureur du Roi à Bordeaux de hier dix huit de ce mois, accompagnant un procès-verbal du maire de Lège et d'après lequel il est constaté qu'un cadavre trouvé sur la côte de cette commune a été reconnu être celui du nommé Joseph ERRECALDE marin.

Comme il est constant, par des documens fournis par Monsieur le Commissaire des Classes de ce quartier que le nommé Joseph ERRECALDE, né à Saint-Martin département des Basses-Pyrénées le sept fructidor de l'an dix, marié à La Teste le sept septembre mil huit cent trente trois avec Jeanne MEOULE faisait partie de l'équipage d'un

** Etat civil de La Teste-de-Buch*

des bateaux pêcheurs qui ont péri le vingt huit mars dernier et que l'identité contenue audit procès-verbal du maire de Lège, s'accorde avec les circonstances de l'embarquement du dit ERRECALDE, nous le transcrivons tout au long, dans le registre des actes de décès de la commune pour constater le décès de ce marin. Suit la copie : «L'an mil huit cent trente six le vingt cinq du mois d'avril à six heures du matin, nous adjoint maire de Lège sur l'invitation à nous donnée ce jour par Monsieur Pierre DANEY adjoint de la commune de Gujan, commissaire délégué par Monsieur le Procureur du Roi à Bordeaux, suivant la lettre que ce magistrat lui a adressée, à la date du cinq avril mil huit cent trente six, nous nous sommes transportés au lieu appelé Bellevue sur la côte de Lège pour y constater l'identité d'un naufragé. Là, assisté de Monsieur le délégué et du sieur François PLANTEY, âgé de cinquante six ans, marin, Rémon MAURIN, âgé de cinquante sept ans, tous les deux de La Teste, Pierre BAUBISSON, tonnelier, âgé de quarante sept ans, Pierre GOGNET marin, âgé de quarante ans tous les deux habitans et domiciliés à Gujan, Pierre ROUSSET marin, âgé de vingt neuf ans de la commune d'Audenge, Jean COURTY, marin âgé de quarante ans de la commune de Lanton, Guillaume DUBET marin âgé de trente un ans et Gérard DUBOURG, marin, âgé de trente neuf ans, tous les deux habitans de la commune d'Andernos,

Nous avons aperçu un endroit ou un cadavre avait été inhumé hier vingt quatre avril, à six heures et demie du soir par les employés de la douane au poste du Grand Crohot et le sieur GARRELONGUE Colas, préposé des douanes, attaché audit poste nous a déclaré avoir fait la découverte hier matin, vingt quatre du même mois vers les six heures. Nous avons procédé immédiatement à son exhumation.

Ce cadavre de la taille de cinq pieds trois pouces était vêtu des habillemens suivans : une chemise de laine noire, une autre sur la peau de moleton blanc, un pantalon de toile blanche, un caleçon en baiète bleu, des bas de laine bleu gris.

Le sieur Pierre GOGNET, marin dela commune de Gujan, âgé de quarante ans, Raymon MAUVIN, âgé de cinquante sept ans de la commune de La Teste ont déclaré reconnaître le naufragé à la taille, aux habillemens, à une raye bleue qui existe sur la chemise de laine noire et encore au peu de longueur des bras et des mains. Ils nous ont dit que s'était le nommé Joseph Jean ERRECALDE âgé de trente quatre ans, marié avec Jeanne MEOULE.

En conséquence nous avons dressé le présent procès-verbal de reconnaissance d'identité qui a été signé par Monsieur le Délégué ce que n'ont pu faire les dits GOGNET Pierre et Raymon MAURIN pour ne savoir de ce par nous interpellés après lecture.

Fait au lieu déjà désigné de Bellevue, les jour, mois et an que dessus.

Signé : DUCAMIN et DANEY, officier de santé».

3) Soixante-dix sept marins disparus*

Le 16 juin 1840, le Tribunal de 1^{re} Instance de Bordeaux officialisait la disparition de 77 marins. Ce jugement ne fut transcrit dans l'état civil de La Teste-de-Buch que le 13 mars 1843. Sur le registre des décès, les disparus sont mentionnés par ordre alphabétique.

Les Archives de la Marine, actuellement conservées à Rochefort, furent aussi annotées. Sur les rôles d'équipage des six chaloupes qui périrent figure la même mention : «Naufragée sur la côte de Grayan et du Verdon, près de la Rivière de Bordeaux le 28 mars 1836. L'équipage composé de 13 hommes a péri».

En face de chaque victime, il est indiqué : «Présumé disparu le 26 (?) mars».

La confrontation des deux sources - testerine et rochefortaise - permet d'établir le tableau suivant :

* Etat civil de La Teste-de-Buch et Archives de la Marine (nous remercions M. Noël Gruet du dépouillement qu'il a effectué à notre demande à Rochefort)

LT 26 «le jeune Saint-Paul» - chaloupe construite en 1828, appartenant à Bellangé, armée à Audenge, commandée par Pierre Suret

Suret Pierre, dit Petit, né à La Teste le 24 janvier 1792,
marié à Jeanne Mouliets

Errecalde Jean, né le 12 septembre 1802
(cf.paragraphe 2)

Sensey Jean, né à La Teste le 31 juillet 1806,
marié à Marguerite Marsenqual

Dalbos Etienne, dit Peyrouton, né à Mimizan le 8 mars 1806,
marié à Marie Dubos

Vinsonneau Jean, né à Vertou (Loire-Inférieure) le 6 janvier 1810, marié à Catherine Condom

Tauzin Jean, dit Cadichon, né à La Teste le 26 mai 1803, marié à Marie Desombres.

Baché Etienne, dit Ferron, né à Audenge le 15 janvier 1799, marié à Marguerite Hazera

Chevelore Pierre, premier fils, né au Porge le 1er août 1798, marié à Jeanne Minaut

Capdepy Jean, né à Audenge le 28 août 1803, marié à Elisabeth Labrunette

Piot Pierre, né à Audenge le 9 mars 1802, marié à Anne Robert

Condom Bertrand, né à La Teste le 3 août 1792, marié à Marie Rangedard

Gaussens Jean, dit Laurebiron, né le 30 juin 1793 à La Teste, marié à Catherine Fourreau.

Dejames Jean, dit Cadichon, né à La Teste le 9 août 1808, marié à Marie Suret

LT 27 «L'Augustine» - construit à La Teste en 1828, pour 10 tonneaux, appartenant à François Dumur dit Peymic, armé à Gujan, commandé par Pierre Gory de Gujan.

Gory Pierre, né à Biganos le 29 mars 1797, marié à Marie Surin (patron)

Seguin Pierre, né à Gujan le 21 août 1795, marié à Marguerite Courtois

(Surin) Serey Pierre, dit Chon, né à Biganos le 6 septembre 1801, marié à Marguerite Mauge

Larrauza Pierre, dernier fils, né à Gujan le 17 septembre 1802, marié à Marie Deycard

Cussac Antoine, né à Rosiac (Cantal) le 25 décembre 1796, marié à Marie Meche

Ostein Antoine, né à Gujan, âgé de 20 ans, marié à Marie Doré

Daycard Jean, dit Chambille, né à Gujan le 25 mars 1791, marié à Marie Gaudin

Germon Gérard, né à Gujan le 24 mai 1807, marié à Marguerite Gaudelon

Tachon Pierre, dit Cadichon, né à Gujan le 1er février 1799, marié à Elisabeth Duvignau

Cubié Jean, dit Petit, né à Gujan le 10 juin 1804, marié à Marie Pétronille Daugey

Gaudelon Martin, né à Gujan le 23 mars 1803, marié à Marguerite Rochereau

Lafon Luc, né à Mios le 8 juillet 1813 (novice)

Lebrun Raymond, né à Gujan, âgé de 21 ou 23 ans

LT 31 «L'Argus» - construit en 1834 à La Teste, 10 tonneaux, appartenant à Dessans dit Fils, armé à Audenge, commandé par Darman Martin dit Champagne, pilote.

Darman Martin, dit Champagne, né à Gujan, âgé de 34/35 ans, marié à Marguerite Guion (patron)

Courbin Dominique, dit Gay, né à Gujan, âgé de 36/37 ans, marié à Catherine Roussillon

Goguet Jean, 4^e fils, né à Gujan, âgé de 31 ans, marié à Marguerite Cameleyre

Daussi Simon, dit Sage, né à Gujan, âgé de 29/30 ans, marié à Marguerite Gourgues

Coussillan Mathurin, né à Mérignac, âgé de 37/38 ans, marié à Marguerite Grenier

Pardon Pierre, 2^e fils, né à Gujan, âgé de 26/27 ans, marié à Marie Deycard

Saunac Jean, dit Petit, né à Gujan, âgé de 22/23 ans, marié à Rose Moustey

Bayle Martin, né à Gujan, âgé de 28/29 ans, marié à Marie Deycart

Dehillotte Jean, dit Frère, fils de Pierre et de Marie Daycard, âgé de 20/21 ans

Bosmaurin Jean, né au Teich, âgé de 30/31 ans

Fourtinon Pierre, né au Teich, âgé de 34/35 ans, marié à Marguerite Labat

Lagauzère Pierre, premier fils, né à Gujan, âgé de 25/26 ans, marié à Marie Moureau

Dubos Guillaume, né à Gujan le 24 juin 1817

LT 32 «La Clarisse» - construit en 1833 à La Teste, 10 tonneaux, appartenant à Dessans, dit Fils, armé à La Teste.

Dardennes François, né à La Teste le 20 janvier 1792, marié à Catherine Laborde (patron)

Mouliets Jean, dit Bet-Drole, âgé de 34/35 ans, marié à Marie Rousseau

Verdier Philippe, dit Fisot, né à La Teste, âgé de 27/28 ans, marié à Marguerite Lafontaine

Laneau Jean, né à La Teste le 29 janvier 1793, marié à Marguerite Dinau

Leveaux Jean-Baptiste, né à Castelnau le 13 avril 1805, marié à Jeanne Lasseau

Sensey Vital, né à La Teste le 26 août 1809, marié à Jeanne Roy

Ducos Pierre, dit Petit, né à Audenge le 12 mars 1806, marié à Anne Perey

Lacrote Jean, 2^e fils, né à La Teste le 29 septembre 1816

Dauris Jean, 4^e fils, né à La Teste le 26 janvier 1800, marié à Marie Luc

Rochereau Jean, dit Villonet (ou Pillonet), né à Sanguinet le 16 novembre 1793, marié à Marie Dupuch

Gardère Pierre, dit Chicoy (-Jean), né à La Teste le 4 septembre 1805, marié à Catherine Dubernet

Dalbos Jean, né à Sanguinet le 16 juin 1801, marié à Marie Villeneuve

Mouliets Jean, né à La Teste, âgé de 40 ans, marié à Marie Caussat (charpentier).

LT 33 «La Jeune Aimée» - construit en 1833 à La Teste, 10 tonneaux, appartenant à Pierre Bellangé, armé à Audenge, commandé par François Bourrut.

Bourrut François, né à La Teste le 20 juillet 1797, marié à Jeanne Meynié (patron)

Bouscaut Jean, dit Joannès, né à La Teste le 28 novembre 1803, marié à Marguerite Bouscaut

Ornon Pierre, né à Lanton le 13 mai 1796, marié à Jeanne Lalande

Lagune Bertrand, né à Andernos le 28 novembre 1803, marié à Marguerite Ramond

Barreau Paul, né à Audenge le 12 mars 1799, marié à Catherine Dubourg

Ramond Raymond, né à Andernos le 10 janvier 1805, marié à Suzanne Barrière

Peyaut Girons, né à Audenge le 3 avril 1796, marié à Jeanne Lafon

Biben Martial, dit Marsillon, né à Audenge le 16 juillet 1822

Deligey Pierre, né à Salles le 26 novembre 1807, marié à Marie Roux

Lassalle Jean, dit Ras, né à Andernos le... 1805, marié à Suzanne Carrière

Gaillardan Jean, dit Cadichon, né à Audenge le 9 janvier 1807, marié à Marie Dupuy

Gaillardan Jean, 4è fils, né à Audenge, âgé de 19 ans

Seguin Luc, dit Cadichon, né à Audenge le 9 janvier 1807, marié à Marie Despagne.

LT 35 «Le Saint-François» - construit en 1834 à La Teste, 9 tonneaux 65/94, appartenant à Bosmaurin, armé par Mesple jeune à Audenge.

Ducos Louis, dit Jeppe, né à La Teste ou Salles le 11 février 1796, marié à Anne Perey (patron)

Cristal Jean, dit Joannès, né à Gujan le 5 mars 1807, marié à Marie Contre

Mouliets Pierre aîné, né à La Teste ou Gujan en 1797, marié à Jeanne Suret

Dartigue Pierre, né à Talence le 7 mai 1807, marié à Elisabeth Tausin

Elies Jean, né à Lanton le 18 juillet 1816

Porsmoguer Henri, né à l'Île de Sein le 15 août 1803, (inscrit à Quimper),

Borderie Jean, né à Moissac (ou à Boudou) le 4 septembre 1815 (inscrit à Langon),

Lafon François, dit Jayon, né à Mios le 13 septembre 1802

Bernard Martin, né à Audenge, âgé de 30/37 ans, marié à Marie Despagne

Elies Bertrand, né à Andernos, âgé de 26/27 ans, marié à Marie Magrin

Elies Jean, dit Petit, né à Lanton, âgé de 26/27 ans, marié à Jeanne Baché

Camontes Pierre, 2è fils, né à Audenge, âgé de 32 ans, marié à Marguerite Lateste

Espagne Jean, dit Jayon, né à Lanton, âgé de 26 ans

VIE DE LA SOCIÉTÉ

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Broustera (Gujan), Godin (Cannes), Geny (Arcachon), Bretenstein (La Teste), Bregeon (La Tremblade 17), Dourthe Didier (Le Teich), Lycée des Métiers de la Mer (Gujan), Silberstein Maurice (Gujan), Anne Guillot de Suduiraut (Arcachon), Dumaitre Christian (Gujan), Faure Michel (La Teste), Dr Fleury Robert (Arcachon), Bibliothèque Municipale de Bordeaux, Ecuyer Jacques (Salles), Howa Maurice (La Teste), Sanz François (La Teste).

APPELS

MM. Aufan et Plantey seraient heureux de rencontrer toute personne ayant des renseignements sur l'origine des noms de quartiers, de rues, de lieux dits de la commune de La Teste.

M. Jacques, quant à lui, cherche l'origine du pantalon rouge des ostréiculteurs. Selon certains, il s'agirait au départ de l'utilisation de stocks de tissus venant de la Marine, mais le Service Historique de la Marine affirme qu'il n'y a jamais eu de sous-vêtement rouge dans la marine et une gravure du début du XIX^e siècle (*La Naissance d'Arcachon*, p.52) atteste que les «marinières de La Teste» «portaient un pantalon ou chemise de laine rouge noué entre les jambes». Qui en sait plus ?

COURRIER DES LECTEURS

Suite aux articles sur la voie ferrée Bordeaux-La Teste, M. Jean Montamat nous a adressé une anecdote locale : «Comment arrêter une locomotive ?».

Il arrive quelquefois que les habitants d'une localité imaginent une courte histoire pour se moquer gentiment des habitants de la localité voisine ; l'histoire suivante a été conçue par les Mestrassais pour se moquer de leurs voisins teichois.

L'histoire se serait passée vers le milieu du siècle dernier ; il n'y avait pas encore d'automobiles, ni même de vélos pour faire un long chemin.

La création de la voie ferrée Bordeaux-La Teste apporta bien des facilités pour les habitants du sud Bassin, notamment pour un brave curé qui aimait bien se rendre à Bordeaux, en quête de rencontres qu'il préférerait cacher à ses paroissiens.

Voilà qu'un samedi, pour s'être attardé un peu dans Bordeaux, notre curé arriva à la gare de départ après que le train pour La Teste fût parti, aussi demanda-t-il à quelle heure était le train suivant.

On lui répondit que, le lendemain étant un dimanche, il n'y aurait pas de train avant lundi. Affolé, le brave curé avisa dans la gare une locomotive qui fumait. Il imagina qu'étant plus instruit que la plupart de ses concitoyens, il devait pouvoir la mettre en route.

Il monta donc dans la machine et, après avoir tâtonné un peu, parvint à la faire partir, traversa sans encombre Pessac, Croix d'Hins, Marcheprime, Facture. Sachant que la voie était moins droite dans la traversée du Teich, il essaya par conséquent de ralentir et, si possible, d'arrêter la locomotive. Mais en vain.

Il se mit alors à crier de toutes ses forces en patois : «Gens dou Teich, gens dou Teich, arrestat la machine dab leus barres dous payeils !». Les *payeils* sont des grands tas

de gerbes soigneusement arrangées pour qu'elles ne soient pas abîmées par le mauvais temps ; ces payeils étaient appuyés contre de grandes barres placées verticalement.

L'histoire ne dit pas comment notre curé est parvenu à arrêter cette locomotive pour arriver à temps dans sa paroisse, mais il y aurait eu des Teichois pour tenter l'impossible.

Les habitants du Teich n'ont pas tenu rigueur à leurs voisins de Mestras de cette histoire ; ils en ont certainement inventé une pour rire un peu, à leur tour, aux dépens des Mestrassais !

PUBLICATIONS

Un nouveau titre pour la bibliothèque de notre société : *Et si nous parlions du Teich...*, publié par les Dossiers d'Aquitaine.

Ces chroniques teichoises (1895-1945) que nous devons à l'un de nos adhérents, M. Yves Petetin, sont disponibles dans les principales librairies autour du Bassin.

L'assemblée générale du toujours dynamique Cercle du Pays de Buch, tenue au Teich le 28 janvier 1995, a été l'occasion, pour le public venu nombreux, d'entendre une remarquable conférence de M. Jean-François Duclot, fondateur de l'Association Historique du Brannais et auteur d'un ouvrage intéressant le Pays de Buch : *Un notaire viticulteur et cabaretier*.

Cet ouvrage, sous-titré *Mémoires de Jean Dunouguey, notaire royal et procureur du Comté de Blaignac (1702-1783)*, devrait intéresser nos amis Gujanais et Audengeois.

SOUSCRIPTION

Nous rappelons à tous nos adhérents et lecteurs que la souscription des Actes du Colloque *L'Ostréiculture arcachonnaise* (au prix de 60 francs) est ouverte jusqu'au 30 mai 1995. S'adresser à notre trésorier, M. Robert Aufan.

Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL - 51 COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Directeur des Archives Départementales de la Gironde

Président

M. Michel BOYÉ, 18 rue Icare - 33260 La Teste de Buch - Tél. 56.66.36.21

Vice-Présidente

Madame J. ROUSSET-NEVERS - 1 allée Dr Lalesque - Arcachon - 56.83.60.77

Secrétaire

M. Jacques PLANTEY - 43 av. du Général de Gaulle - Arcachon - 56.83.12.74

Secrétaire-Adjoint, chargé du bulletin

M. Jacques CLÉMENS - 24, avenue Jean Cordier - 33600 Pessac

Trésorier

M. Robert AUFAN - 56 boulevard du Pyla - 33260 La Teste de Buch - Tél. 56.54.48.84

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11 rue Bonlieu - 33610 Cestas - Tél. 56.07.62.52

Conseil d'Administration

Mmes Rousset-Nevers - Canuyt - MM. Aufan - Baumann - Boyé - Brouste - Castet - Clémens - Jacques - Labat - Labatut - Mormone - Planthey - Stefanelly - Teyssier - Thierry - Valette.

Commissaires aux comptes : MM. Jacques et Stefanelly

Membres honoraires : M. MARCHOU (Président fondateur)

M. RAGOT (Président Honoraire)

Pour tous renseignements à l'adresse de la Société (51 cours Tartas à Arcachon, demander Madame FERNANDEZ - Tél. : 56.83.62.20)

- 1) - Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
- 2) - S'adresser au Secrétaire Adjoint pour la rédaction du Bulletin et les communications à présenter.
Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.
- 3) - Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.